Sahara occidental

Nouvelle séquence diplomatique à l'ONU le 10 novembre P4

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION — Jeudi 5 novembre 2026 / N° 1460 / PRIX 20 DA



Le livre sportif parmi les nouveautés de l'Anep

Kaylia Nemour entre en librairie avec « L'ombre de l'or » P 16

Le foncier économique sous la loupe

LE GOUVERNEMENT VEUT LEVER LES OBSTACLES À L'INVESTISSEMENT

À travers le recensement et la numérisation du foncier économique, le gouvernement entend améliorer la gestion des assiettes disponibles, renforcer la transparence et faciliter l'accès des investisseurs au foncier, en levant les contraintes qui freinent la réalisation de leurs projets. P3



Réduction des émissions de méthane et du torchage

SONATRACH MUSCLE SES ENGAGEMENTS CLIMATIQUES P3



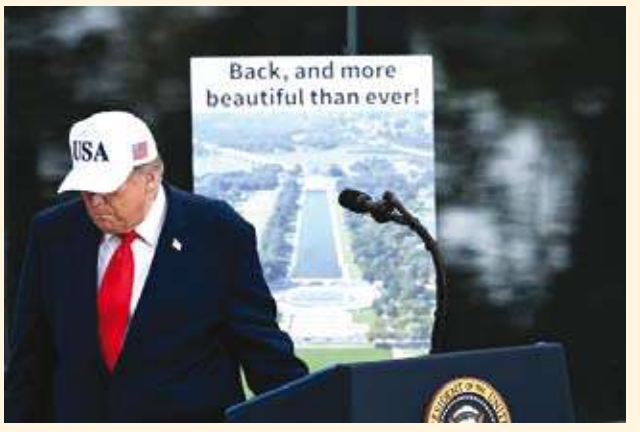
Algérie-Tchad

DES LIENS À RESSERRER P2

Midterms aux États-Unis

LES DÉMOCRATES RENVERSENT LA TABLE

Les élections de mi-mandat américaines du 4 ont tourné au raz-de-marée pour les démocrates. Selon les projections des grands médias américains, ils ont repris le contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat, infligeant au président Donald Trump et à son parti une défaite d'une ampleur exceptionnelle. P2



1er novembre : Mattarella, Macron et Guterres félicitent le président Tebboune

Les messages de félicitations et d'égards continuaient d'affluer chez le président de la république, avant-hier, à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la révolution de libération nationale.

Dans ce contexte, la Présidence de la République a fait état de congratulations émanant du Secrétaire général des Nations unies.

Présentant ses vœux à l'occasion du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération nationale, Antonio Guterres a tenu à mettre en avant que les fêtes nationales étaient des « occasions importantes pour méditer le chemin parcouru, contribuer au service de la communauté internationale, renforcer la solidarité et la fraternité entre les peuples et relever ensemble les défis communs qui menacent le monde» a-t-il écrit.

Et de souligner que le monde faisait face, aujourd'hui, à des défis imbriqués, allant du changement climatique à la montée des inégalités en passant par les transformations technologiques rapides, ajoutera Guterres, assurant qu'il était « possible, à travers la coopération, de relever ces défis, de consolider la paix et la sécurité internationales, d'atteindre les objectifs de développement durable et de protéger les droits de l'homme », a-t-il fait observer ; concluant, enfin son message en adressant «ses meilleurs vœux au peuple algérien» et en exprimant «sa très haute considération à Monsieur le président de la République», tel que rapporté par un communiqué de la présidence.

La même source a fait savoir que le Président Tebboune a, également, reçu un message du Président français, Emmanuel Macron qui lui a présenté ses meilleurs vœux ainsi qu'a tout le peuple algérien.

Le chef de l'État a également reçu un message de félicitations de son homologue italien, Sergio Mattarella. Dans son message, le président italien a adressé « ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux » au chef de l'État ainsi qu'au peuple algérien, rapporte la même source. Sergio Mattarella a également mis en avant « la profondeur des liens d'amitié historiques » entre l'Algérie et l'Italie, réaffirmant son attachement à faire évoluer le partenariat bilatéral vers de nouveaux horizons, à travers la multiplication des opportunités d'échanges, précise le communiqué.

ALGÉRIE-TCHAD

Des liens à resserrer

La visite effectuée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à N'Djamena, a confirmé la solidité du partenariat entre l'Algérie et le Tchad.

PAR BOUALEM B.

Porteur d'un message écrit du président Abdelmadjid Tebboune au maréchal Mahamat Idriss Déby Itno, Ahmed Attaf a plaidé pour une coopération bilatérale plus concrète et une concertation renforcée face aux défis du Sahel. Arrivé mardi passé dans la capitale tchadienne, Ahmed Attaf effectuait cette visite en qualité d'envoyé spécial du président de la République. Il a été reçu par le président tchadien, auquel il a remis une lettre du président Tebboune. La rencontre s'est déroulée dans un contexte régional sensible. Les échanges ont porté sur l'état des relations bilatérales, sur les moyens de les développer et sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun. Attaf a souligné que les deux chefs d'État s'étaient rencontrés récemment et que leur deuxième rencontre avait permis la tenue de la session de la commission mixte. Celle-ci a abouti à la signature de vingt-sept accords entre les deux pays. Il a estimé que l'exécution de ces accords se déroule dans la bonne direction. Selon lui, leur mise en œuvre progresse et contribue à donner davantage de substance à un partenariat déjà ancien entre l'Algérie et le Tchad. De son côté, le communiqué issu des entretiens entre les deux chefs de la diplomatie évoque une évaluation positive des engagements convenus par les présidents des deux pays. Les deux parties ont également exprimé la volonté de préparer au mieux les prochaines rencontres bilatérales, afin d'élever le partenariat à un niveau supérieur. Cette dynamique traduit la volonté des deux États de transformer les déclarations de coopération en projets, en programmes et en réalisations susceptibles de servir directement les populations. La situation au Sahel a occupé une place importante dans les discussions. L'Algérie et le Tchad partagent une même préoccupation face à l'insécurité transfrontalière, à l'expansion des groupes armés et aux crises politiques qui fragilisent la région. Attaf a rappelé que les deux pays font face aux mêmes défis de développement, de sécurité et de stabilité. Il a estimé que Tchadiens et Algériens œuvrent dans une même direction, celle de mobiliser le potentiel de la région au service de sa prospérité. Le Tchad occupe une position stratégique dans cet espace. Sa coopération avec ses voisins reste déterminante pour la surveillance des frontières, la lutte contre le terrorisme et la gestion des mouvements de populations dans une zone particulièrement exposée. La présence d'Ahmed Attaf est un exemple de la méthode algérienne en Afrique. L'Algérie privilégie le dialogue, la prévention des crises et le renforcement des capacités régionales, plutôt que l'escalade ou l'ingérence. Cette visite intervient alors que les tensions entre le Niger et le Tchad se sont accentuées depuis septembre. Le Niger et le Tchad échangent des accusations autour d'une tentative de mutinerie, ce qui rend la stabilité de la sous-région plus fragile. L'Algérie n'a pas annoncé de médiation formelle entre les deux capitales. La remise d'un message présidentiel au maréchal Déby montre néanmoins que l'Algérie entend encourager l'apaisement et préserver le dialogue entre des pays dont la coopération conditionne la sécurité du Sahel. Pour le Tchad, la visite confirme le poids de l'Algérie dans les dossiers africains et sahéliens. Pour l'Algérie, elle permet de consolider un partenaire important dans une région où la stabilité demeure une condition indispensable au développement. La relation entre les deux pays repose sur une confiance politique affirmée, sur des échanges réguliers au plus haut niveau et sur une volonté partagée d'agir pour la paix régionale. Les vingt-sept accords signés dans le cadre de la commission mixte offrent désormais un cadre pratique pour approfondir cette coopération. La mission d'Ahmed Attaf à N'Djamena rappelle ainsi une évidence. Dans un Sahel traversé par les incertitudes, la voie la plus sûre reste celle de la concertation, de la solidarité entre États voisins et de la mise en œuvre rigoureuse des engagements pris. ■



MIDTERMS AUX USA

Les démocrates renversent la table

Les élections de mi-mandat américaines du 4 ont tourné au raz-de-marée pour les démocrates. Selon les projections des grands médias américains, ils ont repris le contrôle de la Chambre des représentants et du Sénat, infligeant au président Donald Trump et à son parti une défaite d'une ampleur exceptionnelle. Les électeurs ont sanctionné la gestion républicaine, marquée par la hausse du coût de la vie, les droits de douane imposés à répétition, la guerre en Iran et la flambée des prix des carburants. Les démocrates ont profité de ce mécontentement pour renverser des sièges dans des États longtemps considérés comme des bastions républicains. Ils ont conquis au moins sept sièges au Sénat, notamment au Kansas, au Texas, en Iowa, dans l'Ohio, dans le Maine, en Caroline du Nord et en Caroline du Sud. À la Chambre, ils ont retourné plus de deux douzaines de circonscriptions, y compris des districts qui avaient voté massivement pour Donald Trump en 2024. Cette vague électorale prive donc le président républicain de la majorité au Congrès pour les deux dernières années de son mandat. Les démocrates disposeront désormais d'un pouvoir réel d'enquête, de contrôle budgétaire et d'opposition à son programme. La victoire d'Adam Hamilton au Kansas symbolise l'ampleur du basculement. Ce pasteur méthodiste, à la tête d'une importante église, a battu le sénateur républicain sortant Roger Marshall avec environ 51 pour cent des suffrages contre 46 pour cent. Le Kansas n'avait pas élu de sénateur démocrate depuis 1932. Hamilton a mené une campagne centriste, allant à la rencontre des agriculteurs, des indépendants et des électeurs déçus par la politique du président Trump. Ces élections ont aussi fait entrer au Congrès des visages et des parcours qui élargissent la représentation politique américaine. Au Michigan, Abdul El-Sayed a remporté un siège décisif au Sénat face au républicain Mike Rogers. Fils d'immigrants égyptiens, il devient le premier musulman élu à la chambre haute du Congrès américain. Sa victoire constitue également une percée pour l'aile progressiste du Parti démocrate. Le candidat de 42 ans, ancien responsable de la santé publique, a su imposer son message dans un État clé, malgré une campagne particulièrement agressive et des attaques liées à ses origines et à sa foi. Dans le New Hampshire, Chris Pappas est devenu le premier homme ouvertement homosexuel élu au Sénat américain. Dans l'Iowa, Josh Turek, ancien athlète paralympique et double champion de basket-ball en fauteuil roulant, a fait basculer un autre siège républicain. La vague démocrate ne s'est pas limitée au Congrès. En Géorgie, Keisha Lance Bottoms a été élue gouverneure et devient la première femme noire à accéder à cette fonction aux États-Unis. Ancienne maire d'Atlanta, elle s'impose dans un État du Sud profond chargé d'histoire. Le Nouveau-Mexique a, pour sa part, élu la première femme amérindienne gouverneure du pays. **B. B.**

Ahmed Attaf en visite officielle au Niger

Le ministre d'État et ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Niamey pour une visite officielle ; en qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère.

La même source a précisé qu'à son arrivée, Attaf été accueilli par Bakary Yaou Sangaré, ministre nigérien des Affaires étrangères.

Le communiqué souligne que cette visite visait à renforcer la dynamique positive des relations entre l'Algérie et le Niger et à approfondir la concertation et la coordination sur les questions régionales et continentales d'intérêt commun, révélant encore qu'au cours de son séjour, le chef de la diplomatie algérienne sera reçu par le président nigérien, le général d'armée Abdourahamane Tiani, à qui il remettra un message écrit du président Abdelmadjid Tebboune.

L'EXPRESS
Quotidien national d'information edité par la SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zoulouache, Kouba, Alger
Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
Tél./Fax : 028 26 99 24
Service-pub@lexpressquotidien.dz
GÉRANT : NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YOUCEF RABAH
«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Edition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regic@anep.com.dz
Programmation.regic@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz
Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion: Media Distribution
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE SOUS LA LOUPE

Le gouvernement veut lever les obstacles à l'investissement

À travers le recensement et la numérisation du foncier économique, le gouvernement entend améliorer la gestion des assiettes disponibles, renforcer la transparence et faciliter l'accès des investisseurs au foncier, en levant les contraintes qui freinent la réalisation de leurs projets.



Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du gouvernement au cours de laquelle plusieurs dossiers ont été abordés, notamment le recensement du foncier économique, le financement des projets innovants issus de l'université et l'adaptation aux changements climatiques, indique un communiqué des services du Premier ministre. L'exécutif entend assainir et mieux organiser le foncier économique, dont la disponibilité et la gestion constituent un enjeu majeur pour la concrétisation des investissements. L'introduction de la numérisation dans cette opération vise à renforcer la transparence, à fiabiliser les données et à faciliter l'identification des assiettes foncières disponibles. Cette démarche doit également permettre l'élaboration d'une cartographie nationale du foncier, précisant sa nature et distinguant les nouveaux projets d'investissement des opérations d'extension. Dans le même sillage, le gouvernement a fait le point sur les suites réservées aux réunions interministérielles des 10 et 13 septembre, organisées par visioconférence avec les walis. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du renforcement de l'accompagnement des opérateurs économiques, à travers une meilleure prise en charge de leurs préoccupations et la levée des contraintes entravant l'avancement de leurs projets. Autre dossier abordé, celui des mécanismes de financement des projets universitaires innovants présentant un potentiel d'industrialisation et de commercialisation. Près de 1 000 projets portés par des étudiants, des diplômés et des doctorants ont déjà bénéficié de ces dispositifs, destinés à encourager l'entrepreneuriat universitaire et à donner une traduction économique concrète aux initiatives innovantes. L'enjeu est de favoriser l'émergence de nouvelles entreprises et de renforcer les passerelles entre l'université et le tissu économique national. Les membres du gouvernement ont également pris connaissance du Plan national d'adaptation aux changements climatiques à l'horizon 2035. Complémentaire à la contribution déterminée au niveau national présentée par l'Algérie aux instances des Nations unies en juin dernier, ce plan ambitionne de définir les priorités et les mesures d'adaptation aux effets du changement climatique. Il vise notamment à renforcer la résilience du pays face aux risques climatiques et à intégrer davantage les impératifs d'adaptation dans les politiques publiques et les stratégies sectorielles. Enfin, la réunion a abordé les mesures pratiques relatives à la réalisation de complexes multisports et de villages olympiques, dans le cadre du développement des infrastructures sportives professionnelles. Ces projets visent à élargir les conditions de pratique sportive, à consolider les capacités nationales en matière d'infrastructures et à renforcer les moyens de l'Algérie pour accueillir des manifestations sportives d'envergure. **Y. R.**

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE ET DU TORCHAGE

Sonatrach muscle ses engagements climatiques

PAR MAHREZ Z.

Le groupe Sonatrach a conclu un mémorandum d'entente tripartite avec la société allemande VNG AG et la société norvégienne ICA-Finance, portant sur la réduction des émissions et le développement de solutions bas carbone. Ce partenariat vise notamment à renforcer les dispositifs de mesure et de suivi des émissions, à promouvoir le transfert de technologies et à mobiliser des financements climatiques à travers les mécanismes de crédits carbone. La cérémonie de signature s'est déroulée mardi à Alger, en marge de l'atelier consacré au financement climatique et aux marchés carbone, organisé les 3 et 4 novembre au Centre international des conférences (CIC). Elle s'est tenue en présence du PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, du président du conseil d'administration de VNG AG, Ulf Heitmüller, et du directeur général d'ICA-Finance, Matthew Harwood. Le mémorandum prévoit notamment d'accompagner le déploiement de systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV), à travers la mise en œuvre de mesures concrètes visant à réduire les émissions de méthane générées par les opérations. Il porte également sur le transfert de technologies, le renforcement des capacités et la mobilisation de financements climatiques par le recours aux mécanismes de crédits carbone. Cette initiative s'inscrit, selon le groupe énergétique national, dans le prolongement des relations de coopération déjà établies entre Sonatrach et ses deux partenaires. En octobre 2024, le groupe avait signé un premier mémorandum avec ICA-Finance, consacré à l'accompagnement de ses initiatives de réduction des émissions. En juin 2026, un nouvel accord avait été conclu avec VNG AG, dans le but de limiter les émissions de méthane sur l'ensemble de la chaîne de valeur gazière. Les travaux engagés avec les deux partenaires ont ainsi permis d'identifier des synergies et de concrétiser plusieurs actions contribuant à la réalisation des objectifs climatiques du groupe, souligne Sonatrach dans son communiqué. S'exprimant en marge de la cérémonie de signature, le PDG de Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, a présenté ce nouveau mémorandum comme une opportunité de consolider la coopération et le partenariat internationaux face aux défis actuels, notamment celui de la réduction du torchage du gaz. Il a, à cette occasion, rappelé l'engagement du groupe à atteindre l'objectif de zéro torchage de gaz à l'horizon 2030, tout en faisant de la réduction des émissions de méthane une priorité environnementale. Pour sa part, le président du conseil d'administration de VNG AG, Ulf Heitmüller, a estimé que la signature de cet accord constituait une nouvelle étape dans le développement du partenariat avec Sonatrach, fondé sur la confiance, la fiabilité et une vision de coopération à long terme. De son côté, le directeur général d'ICA-Finance, Matthew Harwood, a souligné que ce nouvel engagement venait couronner deux années de collaboration avec le groupe Sonatrach. ■

Éditorial l'EXPRESS

LA BONNE NOTE DU FMI

PAR MAHDI B.

Après la revue encourageante de septembre 2026, le Fonds monétaire international (FMI) vient de conforter son appréciation de l'économie algérienne, en relevant, dans une récente publication, les avancées significatives réalisées par le pays en matière de diversification économique. Ces constats viennent conforter les analyses d'institutions financières internationales, notamment celles de Bretton Woods, qui mettent en évidence la solidité de l'économie nationale et les efforts engagés ces dernières années pour élargir ses sources de richesse, à travers le développement des secteurs industriel, agricole, minier et commercial. Dans son analyse, le Fonds souligne que l'Algérie « a réalisé des progrès encourageants en vue de diversifier son économie. Ses ressources naturelles, ses investissements, ses réformes et ses liens avec les marchés africains et européens constituent autant d'atouts importants sur lesquels elle peut s'appuyer ». Les experts du FMI relèvent ainsi des signes tangibles d'une évolution du modèle économique national, marqué par une contribution croissante des activités hors hydrocarbures à la création de richesse et aux échanges extérieurs. L'une des illustrations les plus significatives de cette évolution réside dans la contribution des secteurs hors hydrocarbures au produit intérieur brut (PIB) réel, mais aussi dans la progression des exportations de marchandises produites localement. Cette dynamique témoigne de l'émergence progressive d'une production nationale compétitive, capable de se positionner sur les marchés extérieurs. À ce sujet, le FMI relève que les exportations hors hydrocarbures ont connu une progression graduelle, accompagnée d'une hausse régulière des recettes au cours de la dernière décennie. Cette évolution repose notamment sur les investissements engagés dans plusieurs secteurs considérés comme stratégiques et porteurs de croissance. Les mines, l'industrie lourde, notamment la sidérurgie, et l'agriculture occupent une place importante dans cette orientation, aux côtés des services et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, dont la contribution à la valeur ajoutée nationale ne cesse de prendre de l'ampleur. Dans cette perspective, l'Algérie a également fait le choix de miser sur les investissements à forte valeur ajoutée, notamment dans les secteurs minier, agricole et des transports, tout en encourageant les exportations hors hydrocarbures. Cette stratégie vise à élargir la base productive nationale, à renforcer les capacités d'exportation et à inscrire davantage l'économie dans les circuits commerciaux internationaux. Le dynamisme observé s'appuie également sur un ensemble de réformes destinées à améliorer l'environnement économique et à faciliter l'activité des opérateurs. La modernisation du cadre de l'investissement, la réorganisation du foncier économique, les réformes engagées dans le secteur minier et la mise en place du guichet unique national de l'investissement participent de cette démarche. Autant de leviers destinés à améliorer le climat des affaires, à faciliter les échanges commerciaux et à attirer davantage de capitaux, notamment privés. Ces appréciations du FMI font écho aux conclusions de sa revue de septembre dernier, réalisée au titre de l'article IV consacré à l'Algérie. À cette occasion, le Conseil d'administration du Fonds avait relevé que l'économie nationale demeurait robuste, avec une croissance solide et des perspectives stables, malgré des déficits budgétaires importants liés notamment aux pressions inflationnistes. Le Fonds avait alors estimé que « le programme de réformes de l'Algérie a favorisé la diversification économique et une croissance robuste », tout en attirant l'attention sur les déséquilibres budgétaires qui ont réduit les marges de manœuvre financières et extérieures du pays. Dans le même temps, il avait souligné que l'amélioration des recettes tirées des hydrocarbures contribuait à éclaircir les perspectives à court terme et offrait une possibilité de reconstituer ces marges. Pour autant, le FMI considère que la réduction des vulnérabilités économiques passe par la poursuite de la consolidation budgétaire, une politique monétaire axée sur la stabilité des prix et une plus grande flexibilité du taux de change. Le Fonds a également salué les efforts de diversification engagés par l'Algérie ainsi que son retrait de la liste du Groupe d'action financière (GAFI) des pays et territoires soumis à une surveillance renforcée. Il estime toutefois que ces avancées doivent s'accompagner de réformes structurelles plus profondes, à même de soutenir une croissance plus forte, plus résiliente et davantage portée par le secteur privé. Autre constat relevé par l'institution financière : la consolidation progressive des finances publiques et l'accélération de la diversification économique constituent des évolutions importantes, dont les effets pourraient être renforcés par la poursuite des réformes structurelles. L'amélioration du climat des affaires, l'attraction des investissements privés et le renforcement du potentiel productif figurent ainsi parmi les principaux leviers susceptibles de soutenir la croissance à moyen terme. Au-delà de cette appréciation encourageante, les observations du FMI mettent en évidence les avancées réalisées, mais aussi les défis qui restent à relever. La consolidation de la diversification, la réduction de la dépendance aux hydrocarbures et le renforcement de la compétitivité des productions nationales demeurent autant de chantiers déterminants pour assurer une croissance durable et consolider la résilience de l'économie nationale.

Lutte contre la corruption et entraide judiciaire

La traque des fonds détournés se poursuit

La lutte contre la corruption et le recouvrement des avoirs issus d'activités illicites sont au centre de la participation algérienne aux travaux de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), qui se tiennent du 2 au 6 novembre à Vienne, en Autriche. La délégation algérienne, accompagnée de représentants de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), y expose les avancées nationales et les efforts engagés pour renforcer la coopération internationale dans ce domaine. La deuxième journée de cette rencontre, organisée au Centre international de Vienne, a été consacrée à l'examen des mécanismes de coopération entre les États parties. Elle a notamment été marquée par l'ouverture de la 15e réunion du Groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée chargé de renforcer la coopération internationale au titre de la Convention, ainsi que de la 20e session du groupe consacré au recouvrement des avoirs. Une réunion conjointe avec le Groupe d'examen de l'application a également permis aux participants d'échanger leurs expériences et leurs bonnes pratiques en matière de mise en œuvre de la Convention, tout en évaluant les progrès réalisés dans l'exécution des mandats confiés à ces instances. Intervenant à cette occasion, le représentant du ministère de la Justice a réaffirmé l'importance accordée par l'Algérie au recouvrement des avoirs, considéré comme l'un des principes fondamentaux de la Convention. Il a présenté, dans ce cadre, les avancées enregistrées sur le plan national, notamment à travers la promulgation de la loi n° 25-14 portant code de procédure pénale. Ce texte prévoit la création de l'Agence nationale chargée de la gestion des biens gelés, saisis ou confisqués. Cette structure aura notamment pour mission de préserver la valeur de ces biens et de prendre les mesures nécessaires au recouvrement des avoirs détenus à l'étranger. Le représentant algérien a également mis en avant les démarches entreprises en matière d'entraide judiciaire internationale. Les autorités judiciaires nationales ont ainsi adressé à plusieurs pays des demandes visant à récupérer des biens confisqués sur la base de décisions judiciaires définitives. À ce titre, il a plaidé pour une mobilisation concertée afin de lever les obstacles qui entravent la restitution des avoirs et de garantir une coopération internationale plus efficace et réactive. Il a rappelé que cette démarche relève d'une responsabilité partagée, dont l'aboutissement dépend aussi bien de la volonté politique des États que de la qualité de leur coopération. Par ailleurs, la deuxième journée a été marquée par la présentation d'un rapport thématique du Secrétariat consacré à l'application du chapitre V de la Convention, relatif au recouvrement des avoirs. Élaboré à partir des conclusions de 138 examens de pays, ce document dresse un état des lieux de la mise en œuvre des dispositions concernées. Les travaux se poursuivront mercredi avec un panel consacré au renforcement de la coopération entre les organes de lutte contre la corruption et les cellules de renseignement financier (CRF), conformément à la résolution 11/8 de la Conférence des États parties.

SAHARA OCCIDENTAL

Nouvelle séquence diplomatique à l'ONU le 10 novembre

La question du Sahara occidental sera de nouveau au cœur des discussions à l'Assemblée générale des Nations unies. Une réunion formelle est prévue le 10 novembre prochain pour examiner les conséquences du recours au droit de veto au Conseil de sécurité, à la suite de l'échec des deux projets de résolution portant sur le renouvellement du mandat de la MINURSO.

PAR NASSIM TERKI



Cette nouvelle séquence diplomatique remet au premier plan le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et les principes devant guider le règlement de ce conflit de décolonisation. Le président de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, Khalilur Rahman, a convoqué les États membres à une réunion plénière le 10 novembre 2026, au siège de l'organisation, à New York. Cette rencontre se tiendra dans le cadre du point 62 de l'ordre du jour, consacré à « l'usage du veto », conformément à la résolution 76/262 de l'Assemblée générale. Dans une lettre adressée aux représentants permanents et aux observateurs le 2 novembre, le président de l'Assemblée générale a précisé que cette réunion faisait suite à l'exercice du droit de veto par un membre permanent du Conseil de sécurité, lors de la séance du 30 octobre consacrée à la situation au Sahara occidental. Elle permettra ainsi aux États membres de se prononcer sur les implications de ce recours au veto, dans un dossier toujours marqué par l'absence de règlement politique. Cette initiative intervient dans un contexte de profondes divergences au sein du Conseil de sécurité. Le 30 octobre, la Russie a opposé son veto au projet de résolution présenté par les États-Unis, qui prévoyait notamment la prorogation du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) jusqu'au 31 octobre 2027, mais également une modification de la dénomination de la mission et une évolution de son mandat. Le texte américain accordait une place centrale au plan d'autonomie marocain, présenté comme la base des négociations et comme la solution la plus viable au conflit. Une orientation contestée par Moscou, qui a estimé qu'elle risquait de remettre en cause les fondements du processus politique conduit sous l'égide des Nations unies, en privilégiant une option avant même qu'un accord ne soit conclu entre les parties. La délégation russe a, à cet égard, insisté sur la nécessité de préserver le principe d'autodétermination et de parvenir à un règlement mutuellement acceptable. En réaction, la Russie a présenté un projet de résolution alternatif prévoyant une prorogation technique du mandat de la MINURSO pour une année supplémentaire. Ce texte n'a toutefois pas recueilli les neuf voix nécessaires à son adoption. Les États-Unis ont voté contre, tandis que onze membres du Conseil de sécurité se sont abstenus. Il importe ainsi de distinguer le veto russe opposé au projet américain du rejet du texte russe, qui n'a pas atteint le seuil requis pour être adopté. Cet affrontement diplomatique a finalement débouché sur l'expiration, le 31 octobre, du mandat de la MINURSO, créée en 1991 dans le cadre d'un processus destiné à permettre au peuple sahraoui de choisir librement son avenir. Cette situation soulève désormais de nouvelles interrogations sur la continuité de la présence onusienne dans le territoire et sur les garanties nécessaires à la poursuite du processus de règlement. L'Algérie a exprimé son profond regret face à cette évolution, dénonçant le caractère partial du projet américain et son orientation favorable à l'une des parties au conflit. Lors de son intervention devant le Conseil de sécurité, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a rappelé que son pays participait aux discussions en tant qu'État voisin directement concerné par les conséquences du conflit, pays d'accueil des réfugiés sahraouis et membre des Nations unies attaché au respect des principes de la Charte. Alger a également mis en garde contre toute tentative d'imposer une solution préétablie au peuple sahraoui ou de contourner son droit inaliénable à l'autodétermination. Pour les autorités algériennes, la question du Sahara occidental demeure avant tout un processus de décolonisation inachevé, qui ne saurait être tranché par l'imposition d'une option politique faisant abstraction de la volonté du peuple concerné. La réunion du 10 novembre offrira ainsi aux États membres une nouvelle tribune pour débattre des conséquences de l'impasse au Conseil de sécurité et de ses répercussions sur le processus onusien. Au-delà de la question du recours au veto, l'enjeu porte sur la préservation du cadre juridique international et sur la responsabilité des Nations unies dans la recherche d'une solution juste, durable et mutuellement acceptable. Pour l'Algérie, le règlement de la question sahraouie reste indissociable du respect du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Un principe fondamental qui constitue le socle du processus onusien engagé depuis plusieurs décennies et auquel aucune issue politique ne saurait se substituer. ■

TOURISME ET INVESTISSEMENTS DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

Le Parlement européen ouvre le dossier

Une conférence consacrée aux investissements touristiques et aux projets d'infrastructures dans les territoires occupés se tiendra au Parlement européen. Elle sera notamment marquée par la présentation d'un rapport sur la transformation de Dakhla en destination touristique et ses implications économiques et juridiques. La question de l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sera de nouveau au centre des discussions au Parlement européen. Une conférence prévue mercredi à Bruxelles examinera le rôle des investissements touristiques, des projets d'infrastructures et des liaisons aériennes dans le développement des activités économiques au Sahara occidental occupé par le Maroc, a rapporté l'Agence de presse sahraouie (SPS). Organisée par l'intergroupe parlementaire européen de solidarité avec le peuple sahraoui, en coordination avec le groupe de travail sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, cette rencontre portera notamment sur les conséquences de l'implantation de projets touristiques dans les territoires occupés. Elle sera également marquée par la présentation d'un rapport international intitulé « Le tourisme dans le contexte de l'occupation : Dakhla, de base militaire à perle du désert ». Le document analyse la manière dont les investissements touristiques, les grands projets d'infrastructures et le développement des liaisons aériennes contribuent à intégrer Dakhla dans le circuit économique et commercial marocain. Il cite notamment les dessertes assurées par la compagnie aérienne irlandaise Ryanair. Ces activités sont examinées à la lumière du statut juridique du Sahara occidental, inscrit par les Nations unies sur la liste des territoires non autonomes. Le rapport retrace également l'évolution de Dakhla, dont la vocation militaire et stratégique a progressivement cédé la place à une promotion touristique destinée aux marchés internationaux. Selon ses auteurs, cette transformation contribue à occulter la réalité de l'occupation et à consacrer un fait accompli économique et touristique sur le territoire. Une dynamique qui se poursuit alors que le peuple sahraoui demeure privé de l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Au-delà de l'analyse des investissements, les participants se pencheront sur la responsabilité des entreprises et des différents acteurs économiques impliqués dans ces activités. Les compagnies de transport et les plateformes touristiques seront également concernées par les échanges, qui porteront sur les obligations découlant du droit international et le respect du principe de souveraineté permanente des peuples sur leurs ressources naturelles. Plusieurs interventions aborderont les dimensions politique et juridique du dossier. Oubi Bouchraya Bachir, conseiller spécial du président de la République sahraouie chargé des ressources naturelles et des questions juridiques, exposera la position du Front Polisario sur les développements liés aux investissements touristiques et aux infrastructures dans les territoires occupés. Il évoquera également les perspectives de la bataille juridique engagée pour la défense des droits du peuple sahraoui. De son côté, Manuel Devers, avocat du Front Polisario auprès des juridictions européennes, présentera un état des lieux des dernières procédures devant la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), ainsi que les prochaines démarches envisagées aux niveaux national et européen. Le volet parlementaire sera abordé par Andreas Schieder, président de l'intergroupe parlementaire européen de solidarité avec le peuple sahraoui, qui évoquera les perspectives du soutien des parlementaires européens à la cause sahraouie. Cette conférence fait suite à une première présentation du rapport, organisée le 26 octobre dernier à Madrid, en présence de parlementaires, d'avocats et d'experts en droit international. Les échanges avaient alors porté sur l'instrumentalisation du tourisme au service de l'occupation et l'exploitation des ressources naturelles sahraouies. À Bruxelles, les discussions devraient ainsi remettre en lumière les conséquences économiques et juridiques de ces activités, tout en interrogeant la responsabilité des entreprises qui y prennent part au regard du droit international et des droits du peuple sahraoui. **N. T.**

EVALUATION DES ÉLÈVES DE 1ÈRE ET 4ÈME ANNÉE PRIMAIRE

Les précisions du ministère de l'Education

Le ministère de l'Éducation a apporté des précisions dans une circulaire adressée aux acteurs de l'Education concernant sur les modalités d'évaluation pédagogique dans le cycle primaire de l'année 2026-2027. Pour la première année primaire, l'évaluation repose sur des observations qualitatives et des bulletins spécifiques expliqués lors de journées d'étude. Pour la quatrième année, le contrôle de la langue française se déroule normalement dès le premier trimestre. Ces mesures visent à harmoniser les pratiques d'évaluation et à orienter efficacement la remédiation pédagogique.

PAR MERIEM K.



Dans une note circulaire n° 531 de la Direction générale de l'enseignement datant du 3 novembre dernier adressée aux directeurs de wilaya, inspecteurs et chefs d'établissements publics et privés du primaire , le ministère a apporté des précisions sur les modalités d'évaluation pédagogique dans le cycle primaire pour l'année scolaire en cours, en mettant l'accent sur la classe de 1ère année primaire et l'épreuve de français en 4ème année.

Pour les élèves de 1ère année scolaire, l'évaluation trimestrielle se fonde désormais sur des observations qualitatives et descriptives devant refléter le niveau de maîtrise des compétences visées, remplaçant ainsi les notes chiffrées ou appréciations vagues. Pour harmoniser ces pratiques, des modèles de bulletins spécifiques ont été joints à la note ministérielle, servant de référence pédagogique pour l'année en cours. La note ministérielle insiste sur l'exigence d'objectivité et de rigueur dans l'appréciation du travail des élèves, afin de mesurer fidèlement leurs compétences tout en respectant ce format fondé sur l'observation qualitative.

Le ministère a invité les inspecteurs du primaire à organiser des journées d'étude au profit des enseignants de première année. Ces sessions de formation permettront de maîtriser la méthodologie d'évaluation et de s'approprier les outils officiels. Elles visent aussi à aider les enseignants à exploiter ces résultats pour cibler les acquis, identifier les lacunes et mettre en place un soutien pédagogique personnalisé pour chaque élève.

Concernant la langue française, le ministère de l'Éducation nationale a par ailleurs apporté des éclaircissements complémentaires à la circulaire régissant l'évaluation pédagogique des élèves de 4e AP pour l'année scolaire 2026-2027. Pour ce niveau, l'évaluation s'effectuera selon les modalités ordinaires dès le premier trimestre. Les apprenants ayant déjà bénéficié de cet enseignement en 3e année l'an dernier, cette mesure assure la continuité de leur suivi et stabilise le cadre d'évaluation à ce niveau. Via cette correspondance, le département de Mohamed Seghir Saadaoui entend éviter toute ambiguïté dans l'application des procédures d'évaluation pédagogique, notamment en ce qui concerne l'évaluation des élèves de première année primaire et la prise en charge de la matière de langue française pour les élèves de quatrième année durant le premier trimestre. ■

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Baddari préside une réunion multisectorielle



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi, les travaux de la 6ème réunion multisectorielle consacrée au suivi de la mise en œuvre de la stratégie nationale de l'intelligence artificielle, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de présenter un exposé sur « l'état d'avancement des travaux des commissions thématiques formées selon les grands axes stratégiques », précise le communiqué.

Concernant les données et les infrastructures, la réunion a permis de présenter « le plan de mise en œuvre relatif à l'axe des données et à l'acquisition des infrastructures nécessaires, les différentes opérations, les délais de réalisation, ainsi que les indicateurs de suivi et de performance ayant été définis avec précision, dont l'exécution débutera à compter du 11 novembre en cours ». Les grands modèles de langues ont également été passés en revue, à travers « la présentation de l'état d'avancement de la réalisation d'un modèle linguistique dédié à la législation fiscale algérienne, sachant que 98% des documents juridiques et réglementaires pertinents ont été collectés ».

La réunion a en outre porté sur la question du doctorat en intelligence artificielle, à travers « un recensement préliminaire des propositions de 46 établissements universitaires prêts à s'impliquer dans le projet d'école de doctorat en intelligence artificielle et des écoles de doctorat thématiques dans les domaines prioritaires, qui permettront de traiter les préoccupations fondamentales de chaque secteur ».

Dans le même sillage, il est prévu « de finaliser la rédaction du projet d'arrêté d'habilitation de la formation d'ici 15 jours et d'annoncer le calendrier d'organisation du concours », conclut le communiqué. ■

Administration pénitentiaire

Prolongation des délais d'inscription aux concours de recrutement des corps spécifiques

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion (DGAPR) a annoncé, hier dans un communiqué, la prolongation, jusqu'au 16 novembre courant, des délais d'inscription aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026.

« Les services de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion portent à la connaissance de tous ceux désirant postuler aux concours de recrutement des corps spécifiques de l'administration pénitentiaire, organisés au titre de l'année 2026, pour l'accès aux grades d'officier principal de rééducation, d'officier de rééducation et d'agent de rééducation, qu'il a été décidé de prolonger les délais d'inscription à ces concours jusqu'à la fin de la journée du 16 novembre 2026 », lit-on dans le communiqué.

« L'opération d'inscription et de téléchargement des copies numériques des dossiers de candidature s'effectue sur le site électronique de la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion : https://dgapr.mjustice.gov.dz », précise la même source.

Ministère de la Jeunesse-UNICEF

Lancement d'une session de formation en entrepreneuriat social

Le ministère de la Jeunesse et le bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie ont lancé une session de formation de formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat social, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Cette session qui s'inscrit dans le cadre du programme Upshift, mis en œuvre par l'UNICEF, entamée mardi se poursuit jusqu'au samedi 7 novembre au Centre national de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), précise la même source.

Trente jeunes bénéficient de cette formation, dont des cadres du secteur de la jeunesse issus de différentes wilayas, ainsi que de jeunes coordinateurs et de responsables du programme DZ Young Leaders. Le programme de cette session de formation, encadrée par l'experte internationale Fouzia Bersouli, prévoit une série d'activités et d'ateliers interactifs axés sur le renforcement des capacités et le développement des compétences en matière d'entrepreneuriat social.

Le programme porte notamment sur l'acquisition des compétences de vie, la conception centrée sur l'humain, l'innovation sociale et environnementale, la constitution de groupes, la découverte de soi, l'identification des problématiques et la conception de solutions, ainsi que l'élaboration d'un modèle de plan d'affaires social, conclut le communiqué.

Infrastructures portuaires

Serport mobilise des financements pour accélérer les projets du port de Djendjen



Le Groupe Serport renforce son accompagnement du port de Djendjen à travers la mobilisation de financements destinés à concrétiser plusieurs projets d'investissement stratégiques. Une démarche visant à accroître ses capacités, moderniser ses infrastructures et consolider son rôle dans la dynamique des échanges commerciaux et des exportations nationales.

FATIHA A.

Le président-directeur général du Groupe des services portuaires (Serport), Ali Boularas, a effectué une visite de travail et d'inspection au port de Djendjen, dans la wilaya de Jijel, afin de s'enquérir de l'état d'avancement des projets d'investissement stratégiques et d'examiner les perspectives de développement de cette infrastructure portuaire. Cette visite a notamment été marquée par la signature d'une convention de financement destinée à soutenir plusieurs projets structurants, dans le cadre des efforts visant à moderniser les infrastructures portuaires nationales et à renforcer leur compétitivité.

«Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre des Transports, Saïd Sayoud, visant à améliorer les performances du système portuaire national et à accélérer la concrétisation des programmes d'investissement consacrés au développement et à la modernisation des infrastructures portuaires», indique un communiqué de Serport.

Elle revêt une importance particulière au regard du suivi sur le terrain des projets stratégiques bénéficiant de l'accompagnement et du soutien direct du Groupe Serport, traduisant ainsi l'engagement de ce dernier à poursuivre le développement du port de Djendjen et à consolider sa place au sein du réseau portuaire national.

La visite s'est déroulée en présence du directeur général de l'Entreprise portuaire de Djendjen, Walid Bougous, de cadres de l'entreprise ainsi que des membres de la commission opérationnelle de sûreté maritime et portuaire.

À cette occasion, une présentation détaillée de la situation générale du port a été faite. Elle porte notamment sur les indicateurs d'activité et de performance opérationnelle, le dispositif de sûreté et de sécurité portuaires, les capacités opérationnelles et logistiques, ainsi que sur le programme d'investissement ambitieux engagé par l'entreprise. L'état d'avancement des projets en cours de réalisation et les perspectives de développement des installations et des infrastructures portuaires ont également été examinés.

Le déplacement a également permis au PDG de Serport de s'enquérir directement de l'état des installations et des équipements portuaires, de visiter les différents projets de développement et d'évaluer le rythme d'avancement des travaux. L'accent a été mis sur la nécessité d'accélérer leur réalisation, d'améliorer les conditions d'exploitation et d'accroître la rentabilité des opérations portuaires, afin de garantir des prestations plus efficaces et compétitives au profit des opérateurs économiques.

Le point saillant de cette visite a été la cérémonie de signature d'une convention de financement au profit de l'Entreprise portuaire de Djendjen, sous la supervision du président-directeur général du Groupe Serport. Cet accord est destiné à financer la réalisation d'un ensemble de projets d'investissement et de développement stratégiques

À travers cette convention, Serport réaffirme sa volonté d'accompagner les plans de développement et de modernisation du port de Djendjen

en mobilisant les ressources financières nécessaires à la concrétisation de projets structurants. Ces derniers devraient contribuer au renforcement des capacités d'accueil du port, à l'amélioration de la fluidité du trafic des marchandises ainsi qu'à l'optimisation de ses performances opérationnelles et logistiques.

Cette initiative traduit également la confiance du groupe dans le potentiel et les perspectives de développement du port de Djendjen, considéré comme un pôle portuaire stratégique appelé à jouer un rôle important dans la dynamisation des échanges commerciaux, l'accompagnement des projets économiques et industriels et la promotion des exportations nationales hors hydrocarbures.

Pour renforcer l'accompagnement des porteurs de projets

NESDA **inaugure** un nouveau siège à Alger-Centre

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Noureddine Ouadah, a inauguré, mardi à Alger, le nouveau siège de l'antenne Alger-Centre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), situé dans la commune de Bir Mourad Raïs, dans le but de rapprocher les services de l'agence des porteurs de projets et d'améliorer leurs conditions d'accueil et d'accompagnement, selon l'APS.

A cette occasion, M. Ouadah a indiqué, dans une déclaration à la presse, que ce nouveau siège «permettra de rapprocher l'Agence des porteurs de projets, notamment dans les communes où l'activité entrepreneuriale et de création d'entreprises, est particulièrement dynamique», précisant que l'antenne offre désormais un espace plus vaste et des conditions plus adaptées à l'accueil et à l'accompagnement des porteurs de projets.

Et d'ajouter que des efforts sont déployés, en coordination avec la direction générale de l'Agence et les autorités locales, en vue d'améliorer les conditions de travail des employés de l'Agence, avec la généralisation de cette démarche à l'ensemble des wilayas, soulignant que le renforcement du réseau des structures de NESDA s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service public et à réunir les conditions propices à l'accompagnement des porteurs de projets, afin d'encourager l'esprit d'initiative et consacrer la culture entrepreneuriale.

Sis à la cité des 249 logements AADL, à Bir Mourad Raïs, le nouveau siège abrite trois antennes territoriales, réparties de manière à assurer la couverture de plusieurs communes, à savoir l'antenne de Sidi M'hamed, couvrant les communes d'Alger-Centre, de Sidi M'hamed, d'El Madania et d'El Mouradia, l'antenne de Bouzaréah, couvrant les communes d'El Biar, de Bouzaréah, de Ben Aknoun et de Béni Messous, ainsi que l'antenne de Bab El Oued, couvrant les communes de la Casbah, de Bab El Oued, de Bologhine, d'Oued Koriche et de Raïs Hamidou.

Par ailleurs, M. Ouadah a annoncé l'organisation de plusieurs manifestations à l'échelle nationale, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, prévue du 17 au 23 novembre en cours, précisant que ces activités permettront de mettre en lumière les efforts consentis en Algérie pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès des jeunes et les associer à la dynamique économique nationale.De son côté, le directeur général de NESDA, Bilal Achacha, a affirmé que l'inauguration de ce nouveau siège s'inscrit dans le cadre des efforts visant à moderniser le réseau des antennes de NESDA, à renforcer leurs capacités opérationnelles et à améliorer la qualité des services fournis.

Il a souligné que le renforcement des structures locales et leur rapprochement des porteurs de projets constituent deux facteurs essentiels pour améliorer les performances de l'Agence et concrétiser son engagement à accompagner les initiatives économiques prometteuses et à transformer les idées en projets productifs et durables, contribuant ainsi à la création de richesses, à la génération d'emplois et au soutien du développement économique local.

R.E.

Industrie

Kourtel reçoit le président du CREA

Le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel, a reçu, mardi à Alger, le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, accompagné d'une délégation du Conseil, indique un communiqué du ministère.Selon l'APS, la rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère en présence de ses cadres, a porté sur «la volonté des deux parties de renforcer la concertation et la coordination et d'intensifier la coopération afin de prendre en charge les préoccupations des opérateurs économiques», ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également souligné la nécessité d'»œuvrer à réunir les conditions favorables permettant aux opérateurs économiques de développer leurs activités et de faciliter les démarches liées à l'investissement, à même de contribuer à l'amélioration du climat des affaires, ainsi qu'à l'accompagnement des entreprises dans la concrétisation de leurs projets et le développement de leurs capacités de production», selon la même source.

R.E.

Énergie

Adjal examine les performances de Sonelgaz International

Le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a présidé, mardi à Alger, une réunion consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs à l'activité de la société Sonelgaz International, indique un communiqué du ministère, selon l'APS.

Cette réunion, tenue au siège du ministère en présence de ses cadres centraux et de responsables du groupe Sonelgaz, a été l'occasion de passer en revue «la situation de l'activité de Sonelgaz International, de faire le point sur les différents dossiers liés à ses missions et à ses interventions, et d'examiner les moyens de renforcer ses performances et de développer ses mécanismes de travail, conformément aux orientations stratégiques du secteur et à ses objectifs en matière d'élargissement de son activité et de renforcement de sa présence à l'échelle internationale», précise le communiqué.A cette occasion, le ministre a ordonné une prise en charge optimale des dossiers soumis, soulignant la nécessité de poursuivre la coordination entre les différents services concernés et d'œuvrer à l'accélération de la cadence du traitement des dossiers prioritaires, afin d'atteindre les objectifs fixés, selon la même source.

R.E.

Pour attirer de nouveaux investissements

L'AAPI mise sur le partenariat industriel algéro-coréen



L'Algérie et la Corée du Sud entendent consolider leur coopération économique et industrielle à travers de nouvelles opportunités d'investissement, notamment dans les secteurs à forte valeur ajoutée.

FATIHA A.

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a pris part, hier à Alger, aux travaux du Forum économique algéro-coréen, organisé par l'ambassade de la République de Corée du Sud en Algérie et l'Agence coréenne de promotion du commerce et de l'investissement (KOTRA), sous le thème « Partenariat industriel global entre l'Algérie et la Corée » (Korea–Algeria Global Manufacturing Partnership).

Selon un communiqué de l'AAPI, cette rencontre a réuni des investisseurs et des opérateurs économiques des deux pays, en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et du directeur général de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Ismaïl Chakib Kouidri, ainsi que de représentants de plusieurs secteurs économiques. La partie coréenne était représentée par l'ambassadeur de la République de Corée du Sud en Algérie, Min Kyung-tae, et le directeur général du bureau de KOTRA en Algérie, Jang Myoungchul.

Intervenant à l'ouverture des travaux, le directeur général de l'AAPI a salué l'intérêt manifesté par les entreprises coréennes pour le marché algérien et les initiatives d'investissement engagées, estimant qu'elles constituent un socle favorable à la concrétisation de nouveaux projets à forte valeur ajoutée. Ces investissements sont notamment susceptibles de contribuer au développement de la sous-traitance industrielle, à la création d'emplois et au transfert de technologie.

Dans ce contexte, il a mis en avant plusieurs secteurs porteurs pour le renforcement de l'intégration industrielle et l'élargissement du partenariat entre les entreprises algériennes et coréennes, notamment l'industrie automobile et ses composants, les industries chimiques et la fabrication de matériaux, ainsi que les équipements et les machines industrielles.

Après avoir présenté les différentes réformes et mesures engagées par l'Algérie pour améliorer le climat des affaires et mettre en place un environnement favorable et attractif aux investissements de qualité, M. Rekkache a réaffirmé la disponibilité de l'AAPI à accompagner les investisseurs coréens. Cet accompagnement portera notamment sur la présentation des opportunités d'investissement disponibles et la facilitation de leurs démarches auprès des différents opérateurs économiques et organismes concernés, afin de favoriser la concrétisation de leurs projets sur le terrain.

Il a également souligné l'importance de renforcer la coopération avec KOTRA, à travers l'intensification des échanges d'informations et d'expertises ainsi que la multiplication des rencontres directes entre les entreprises des deux pays, en vue de promouvoir les échanges d'investissements et de développer les partenariats industriels bilatéraux.

En conclusion, le directeur général de l'AAPI a estimé que l'expertise industrielle et technologique sud-coréenne, conjuguée aux potentialités et aux opportunités d'investissement offertes par l'Algérie, constitue un terrain favorable à la construction d'un partenariat économique et industriel prometteur et durable. Celui-ci devra reposer sur les intérêts mutuels, le développement des compétences nationales, le renforcement de la compétitivité de l'industrie algérienne et l'ouverture de nouvelles perspectives aux entreprises des deux pays.

Au programme de ce forum figurent également des présentations sur le climat des affaires en Algérie ainsi que sur le cadre juridique et réglementaire régissant l'investissement. Des exemples de coopération industrielle algéro-coréenne réussie seront par ailleurs exposés à travers les expériences de plusieurs entreprises sud-coréennes implantées en Algérie.

Une présentation est également consacrée au projet de Hyundai relatif à la fabrication automobile en Algérie, en plus de rencontres d'affaires bilatérales (B2B) entre les opérateurs économiques des deux pays.

Transports aérien

La demande mondiale de passagers a baissé de 0,5 % en septembre

L'Association du transport aérien international (IATA) a publié ses dernières données relatives à la demande mondiale de transport aérien de passagers pour septembre 2026, faisant ressortir une contraction de 0,5 % par rapport au même mois de l'année précédente, mesurée en passagers-kilomètres payants (PKP).

Cette évolution s'est accompagnée d'un recul de 0,2 % de la capacité totale, exprimée en sièges-kilomètres offerts (SKO). Le coefficient d'occupation des avions s'est ainsi établi à 83,2 %, en baisse de 0,3 point de pourcentage par rapport à septembre 2025.

Toutefois, en excluant le Moyen-Orient, la demande mondiale a progressé de 0,3 %, traduisant une évolution plus favorable du trafic aérien sur les autres marchés.

S'agissant du transport international, la demande a enregistré une hausse de 0,4 % sur un an, tandis que la capacité a progressé de 0,5 %. Le coefficient d'occupation s'est établi à 83,6 %, accusant un léger recul de 0,1 point de pourcentage par rapport à septembre 2025. Hors Moyen-Orient, la progression de la demande internationale atteint 1,7 %.

Selon les données de l'IATA, le trafic international a également montré des signes d'amélioration par rapport au mois d'août sur la plupart des grandes liaisons aériennes. Certaines ont renoué avec la croissance, tandis que d'autres ont enregistré un ralentissement de leur tendance baissière.

À l'inverse, le transport aérien intérieur a connu une évolution moins favorable, avec une diminution de la demande de 2,2 % en glissement annuel. La capacité a également reculé de 1,3 %, tandis que le coefficient d'occupation s'est établi à 82,5 %, en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à la même période de 2025.

Sur le continent africain, les compagnies aériennes ont enregistré une progression de 8 % de la demande de transport de passagers en septembre 2026, comparativement au même mois de l'année précédente. La capacité offerte a, pour sa part, augmenté de 8,8 % sur la même période.

Malgré cette croissance soutenue de l'activité, le coefficient d'occupation s'est établi à 74,8 %, en recul de 0,6 point de pourcentage sur un an. Ces résultats traduisent une dynamique favorable du transport aérien africain en matière de demande, dans un contexte marqué par des évolutions contrastées des marchés internationaux et intérieurs à l'échelle mondiale.

R.E.

Secteur énergétique

Sonelgaz renforce sa **présence** en Afrique

À travers ses programmes de formation destinés aux entreprises énergétiques africaines, Sonelgaz entend consolider son positionnement continental en matière d'expertise, de transfert de connaissances et de développement des compétences techniques et managériales.

«Dans le cadre de sa stratégie visant à valoriser son savoir-faire et à renforcer la coopération avec les entreprises énergétiques africaines, Sonelgaz poursuit, à travers sa filiale Sonelgaz-Services, le développement de son rôle de pôle d'expertise et de formation. Cette démarche repose sur la mobilisation des moyens et des capacités de ses établissements de formation pour assurer le transfert de connaissances et le développement des ressources humaines, contribuant ainsi au renforcement des compétences techniques et managériales de ses partenaires à l'échelle continentale», a indiqué Sonelgaz dans un communiqué.

Dans ce cadre, l'École de formation en gestion de Ben Aknoun (EFGB) accueille, du 11 octobre au 5 novembre 2026, un programme de formation intitulé « Ingénierie numérique de la formation », au profit de stagiaires de la Société nationale d'électricité du Burkina Faso (SONABEL).

Cette formation vise à développer les compétences liées à la digitalisation de l'ingénierie de formation, notamment en matière de planification des programmes, de suivi des participants, d'évaluation des acquis et d'élaboration des rapports. Elle porte également sur le renforcement des capacités en matière de conception et de gestion des plans de formation, avec la mise à disposition de l'ensemble des moyens pédagogiques et techniques nécessaires pour garantir la qualité du processus de formation.

Par ailleurs, l'École des métiers du transport et de la distribution de l'électricité de Blida (EMEB) a organisé deux sessions de formation au profit de cadres et de techniciens issus d'entreprises énergétiques africaines.

La première session, tenue du 18 au 29 octobre 2026, a bénéficié à des stagiaires de la société SEMAF, au Mali. Intitulée « Exploitation et maintenance des systèmes de télécommunication et de la technologie du protocole Internet (IP) dans les postes électriques haute tension », elle vise à leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploitation, à la supervision et à la maintenance des systèmes de communication et des infrastructures associées au sein des postes électriques.

La deuxième session, organisée du 4 au 29 octobre 2026, a été destinée à des stagiaires de la SONABEL du Burkina Faso, sous le thème « Coordinateurs du réseau national interconnecté – Niveau II ». Elle a pour objectif d'approfondir leurs connaissances et de renforcer leurs capacités en matière de conduite et de coordination du réseau électrique, tout en développant leurs aptitudes à la prise de décision et à la gestion des situations d'exploitation complexes.

À travers la diversité des spécialités proposées, allant de l'ingénierie numérique de la formation aux systèmes de télécommunication dans les installations électriques, en passant par la gestion des réseaux électriques, ces programmes illustrent l'étendue de l'expertise des établissements de formation de Sonelgaz-Services et leur capacité à répondre aux besoins spécifiques des entreprises énergétiques africaines.

Ces initiatives s'inscrivent dans la vision de Sonelgaz visant à faire de la formation et du transfert de connaissances des leviers essentiels au renforcement de la coopération Sud-Sud et à la consolidation des partenariats africains. Elles contribuent également à la construction de capacités humaines et techniques durables, au service du développement des systèmes énergétiques du continent, tout en confortant la position de Sonelgaz en tant que partenaire de référence en matière d'expertise et de formation énergétique à l'échelle africaine.

F.A.

Illizi

37 autorisations de forage **délivrées** durant le premier semestre 2026



Les dossiers déposés au cours du premier semestre ont tous été examinés et la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques procède à une inspection de terrain afin de déterminer l'emplacement des forages.

Un total de 37 autorisations de forage, englobant 271 puits agricoles, ont été délivrées durant le premier semestre de l'année 2026 dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de l'Hydraulique. Le directeur du secteur, Lamine Ferfari, a indiqué à l'APS que ces autorisations ont été délivrées au cours de cinq réunions du guichet unique chargé d'examiner les demandes de forage de puits agricoles, dans le cadre de l'accompagnement des investisseurs et de la mise à disposition des ressources en eau nécessaires à l'extension des activités agricoles dans la wilaya.
Selon le même responsable, les dossiers déposés au cours du premier semestre ont tous été examinés, et la commission technique de l'Agence nationale des ressources hydriques procède à une inspection de terrain afin de déterminer l'emplacement des forages, en vue du lancement de l'investissement agricole, et ce, une fois que le dossier ait transité par le guichet unique et que les formalités d'octroi de l'autorisation aient été menées à bien puis signée par le chef de l'exécutif de la wilaya.
Les superficies concernées par ces autorisations, qui ont porté sur le forage de 271 puits sur une superficie totale de 26.130 hectares, sont destinées à l'exploitation agricole et à l'irrigation, en vue de contribuer à l'extension des superficies cultivées et à développer diverses cultures, notamment les cultures stratégiques. La wilaya d'Illizi connaît une extension des superficies cultivées sous pivots, notamment dans la zone de «Rourdh Ennouss», commune de Bordj Omar-Idriss, dans le cadre de la vision des pouvoirs publics visant à atteindre l'autosuffisance céréalière, à réduire la facture des importations et à garantir la sécurité alimentaire.

CNAC de Béjaïa

Sensibilisation des agriculteurs et des industriels aux mesures **d'encouragement** à l'emploi

Depuis le 25 octobre et jusqu'au 31 décembre 2026, la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) de Béjaïa mène une campagne de sensibilisation destinée directement aux agriculteurs et aux industriels, en leur qualité d'employeurs du secteur économique. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'application de la loi n° 06-21 du 11 décembre 2006 relative aux mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi. Elle vise à faire connaître aux opérateurs économiques, notamment ceux des secteurs agricole et industriel, les dispositifs d'accompagnement et les mesures susceptibles de favoriser le recrutement et la création de postes d'emploi. Pour aller à la rencontre des employeurs concernés, plusieurs sorties de terrain sont organisées par les équipes de la CNAC de Béjaïa. Ces actions permettent d'informer les agriculteurs et les industriels sur les dispositifs prévus par la législation, de répondre à leurs préoccupations et de les accompagner dans leurs démarches liées à l'emploi.
La campagne est également relayée à travers les différents médias et les réseaux sociaux, en plus de la distribution de dépliants et de prospectus présentant les mesures et les mécanismes d'accompagnement disponibles. «Cette campagne s'adresse directement aux agriculteurs et aux industriels, en tant qu'employeurs du secteur économique, afin de les sensibiliser aux mesures prévues par la loi et de les accompagner dans leurs démarches de création d'emplois», a indiqué Madame Saidi Hayat, chargée de communication à la CNAC de Béjaïa. Le directeur régional, M. Omar Benladghem a souligné l'importance de multiplier les actions de communication et de proximité afin de faire connaître les mesures prévues par la loi n° 06-21 et d'encourager les entreprises à s'inscrire dans cette dynamique.« L'objectif est ainsi de rapprocher davantage la CNAC des opérateurs économiques, de les encourager à s'impliquer dans la dynamique de l'emploi et de leur faire connaître les mécanismes d'accompagnement mis à leur disposition. » À travers cette opération, la CNAC entend renforcer les liens avec les opérateurs économiques et encourager leur implication dans la promotion de l'emploi, particulièrement dans les secteurs agricole et industriel. La campagne se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2026, avec la multiplication des actions d'information et de proximité auprès des employeurs de la wilaya de Béjaïa.

I.Mehdaoui

Sidi Bel-Abbès

Mise en service de cinq **chemins** communaux

Cinq chemins communaux, d'un linéaire global de 46,4 km, ont été mis en service dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès, suite à l'achèvement des travaux de leur réalisation et d'aménagement, au titre de projets de développement visant le désenclavement et l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens, at-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. Les tronçons réceptionnés englobent l'axe dépendant des communes de Bir El-Hammam et d'Oued Taourira sur une distance de 30 km, ainsi que la voie dépendant des routes nationales RN 95 et RN 17C sur une distance de 11 km. Ces projets concernent également le chemin dépendant de la RN 97 à la localité de Zaouia (2,6 km), la voie dépendant de la RN 17 au douar El-Kouanine (2 km), en plus de la bretelle de raccordement dépendant de la RN 13 à la cité El-Hourriya sur 0,8 km.Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'un vaste programme doté d'une enveloppe financière globale de plus de 680 millions de dinars, au titre du programme de soutien au développement économique et social des communes pour l'exercice 2026. Ce programme cible la modernisation de 10 chemins communaux, d'un linéaire total ayant une valeur de 87,9 km, répartis sur 10 communes de la wilaya.
Parallèlement à la réception de ces cinq axes, les travaux de cinq autres projets, totalisant près de 41,5 km, se poursuivent avec des taux d'avancement variables. Le taux d'avancement a ainsi atteint près de 97 pour cent pour le chemin dépendant El-Atoch à El-Khdaïria (4,3 km), alors que l'axe Titène Yahia - Oued Sbaa (11 km) affiche un taux d'avancement de 95 pour cent.
Par ailleurs, les travaux d'aménagement de la voie dépendant des RN 13 et 95 via le douar El-Faraana (6,02 km) ont atteint 90 pc, contre 86 pc pour l'axe dépendant de la commune de Redjem Demouche à la RN 13, via Ouazene, sur une distance de 13 km. Enfin, la piste dépendant Chetouane, El-Blaïla et le village de Safsaf, longue de 6,08 km, enregistre un taux de réalisation de 70 pc.Faisant l'objet d'un suivi rigoureux sur le terrain par les autorités de la wilaya, ces projets visent à veiller au respect des normes techniques et des délais d'exécution impartis, à désenclaver les agglomérations rurales, ainsi qu'à faciliter la circulation des usagers et à stimuler la dynamique socio-économique dans la région, a-on souligné de même source.

Réseau électrique à Aflou

Vers le raccordement de plus d'une centaine d'exploitations agricoles

Une opération de raccordement d'un total de 109 exploitations agricoles au réseau électrique a été lancée récemment dans la wilaya d'Aflou, a-t-on appris lundi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya de Laghouat.
Cette opération porte notamment sur la réalisation d'un réseau de plus de 111 km linéaires et l'installation de 50 transformateurs électriques, a précisé à l'APS le chargé de communication de la direction, Mourad Ghalem. Elle vise à répondre aux besoins des agriculteurs concernés en matière d'alimentation en électricité de leurs exploitations agricoles dédiées aux cultures stratégiques, a-t-il ajouté. Ce programme de développement s'inscrit dans le cadre des efforts déployés pour promouvoir l'investissement agricole et accroitre la production locale, tout en contribuant au renforcement de la sécurité alimentaire, a-t-on souligné de même source.

Illizi

Lancement du programme «Sanaa-2» avec près de 260 stagiaires

La phase de formation du programme «Sanaa-2» a débuté, lundi soir, dans les établissements de formation et d'enseignement professionnels de la wilaya d'Illizi, avec la participation de quelque 260 stagiaires répartis sur six (6) spécialités, a indiqué mardi la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Le directeur du secteur, Youcef Hemdani, a précisé que ce programme vise à permettre aux bénéficiaires d'acquérir des qualification pratiques favorisant leur insertion dans le monde du travail.
Ce programme couvre les spécialités d'électricité-bâtiment, peinture, plomberie, soudure, froid et installation de panneaux solaires, a-t-il détaillé. Cette formation, qui cible les différentes tranches d'âge, de 15 ans et plus, s'étale sur un volume de 90 heures entièrement basé sur la pratique, sur la plage horaire de 16 à 19 h, durant la semaine.

MAL AUX OREILLES

Des causes parfois insoupçonnées, quand faut-il s'inquiéter ?

Une douleur à l'oreille n'est pas toujours le signe d'une infection auriculaire. Près de 50 % des otalgies pourraient avoir une origine extra-auriculaire, notamment dentaire, ORL ou articulaire. Derrière une simple douleur peut parfois se cacher une affection nécessitant une prise en charge médicale spécifique.



Le mal aux oreilles, appelé médicalement « otalgie », est un problème fréquent qui peut toucher aussi bien les enfants que les adultes. Il peut concerner une seule oreille ou les deux et se manifester par une douleur, une sensation d'oreille bouchée, des démangeaisons ou une baisse de l'audition. Contrairement aux idées reçues, une douleur à l'oreille n'est pas toujours due à une infection. Elle peut avoir une origine directement liée à l'oreille ou provenir d'un autre organe, comme les dents, la mâchoire ou la gorge. Selon les experts dont la revue scientifique publiée en 2023 dans la revue Canadian Family Physician, près de 50 % des douleurs auriculaires pourraient être liées à un problème situé en dehors de l'oreille. Parmi les causes les plus fréquentes figure l'otite. L'otite moyenne est une infection située derrière le tympan, souvent après un rhume ou une infection respiratoire. Elle peut provoquer une douleur importante, de la fièvre et une diminution de l'audition. L'otite externe, quant à elle, touche le conduit auditif. Elle apparaît souvent après la baignade, à cause de l'humidité ou de l'utilisation excessive des cotons-tiges. Elle se manifeste notamment par une douleur lorsqu'on touche ou tire l'oreille, parfois accompagnée de démangeaisons. Une autre cause possible est le bouchon de cérumen. Lorsque la cire s'accumule dans le conduit auditif, elle peut provoquer une sensation d'oreille bouchée, une gêne et parfois une douleur. Les problèmes de nez et de gorge peuvent également être responsables. Après un rhume, une sinusite ou une allergie, la trompe d'Eustache, qui permet de réguler la pression dans l'oreille, peut fonctionner moins bien. Cela entraîne une sensation de pression, des craquements et parfois des douleurs. Mais les causes ne sont pas toujours liées à l'oreille elle-même. Une carie, un abcès dentaire ou une infection des dents peuvent provoquer une douleur ressentie jusque dans l'oreille. Les problèmes de mâchoire, notamment ceux de l'articulation qui permet d'ouvrir et de fermer la bouche, peuvent également être responsables. Dans ce cas, la douleur apparaît souvent pendant la mastication ou l'ouverture de la bouche. Les angines, les infections de la gorge et certaines inflammations ORL peuvent aussi provoquer des douleurs auriculaires. Plus rarement, une douleur persistante d'un seul côté, sans anomalie visible de l'oreille, peut être le signe d'une maladie plus sérieuse au niveau de la gorge ou du cou. C'est pourquoi elle doit être examinée, particulièrement chez les personnes qui fument. Pour identifier la cause, le médecin examine l'oreille à l'aide d'un instrument appelé otoscope. Il peut également vérifier les dents, la gorge et la mâchoire. Le traitement dépend de l'origine de la douleur : il peut s'agir de médicaments contre la douleur, de gouttes auriculaires adaptées, d'un traitement de l'infection ou de soins dentaires. Les antibiotiques ne sont nécessaires que dans certaines infections bactériennes et doivent être prescrits par un professionnel de santé. En cas de douleur intense, de fièvre élevée, d'écoulement de pus ou de sang, de gonflement derrière l'oreille, de vertiges importants ou de baisse brutale de l'audition, une consultation médicale rapide est indispensable. Autant dire que le mal aux oreilles ne doit pas être systématiquement considéré comme une simple otite. Il peut avoir plusieurs origines, parfois éloignées de l'oreille. Ainsi, identifier la véritable cause est essentiel pour choisir le bon traitement et éviter les complications.

A.B

Japon

Le taux de natalité en hausse pour la première fois en 11 ans

Le nombre de naissances de ressortissants japonais a augmenté de 0,4 % sur un an pour atteindre 320.458 au premier semestre 2026, marquant ainsi la première hausse pour la période janvier-juin depuis 11 ans, selon les données gouvernementales publiées mercredi. Ces chiffres, rapportés par l'agence Kyodo News, constituent un rare signe d'amélioration du déclin démographique persistant du Japon, même si le taux de natalité reste historiquement bas. Le Japon, l'un des pays au vieillissement le plus rapide au monde, peine à enrayer la baisse de sa natalité malgré les efforts du gouvernement pour encourager le mariage et la natalité par des incitations financières et un renforcement des services de garde d'enfants.

Les données préliminaires du ministère de la Santé, incluant les naissances de ressortissants étrangers, font état de 342.068 nouveau-nés au cours de la même période, soit une hausse de 0,8% par rapport à l'année précédente. Cependant, le nombre de décès a atteint 778.982 au cours des six premiers mois, dépassant les naissances de 436.914 et soulignant ainsi la poursuite du déclin démographique du pays.

Le Japon a enregistré 671.236 naissances parmi ses résidents en 2025, soit le chiffre annuel le plus bas depuis le début des statistiques comparables en 1899. L'indice synthétique de fécondité du pays, qui représente le nombre moyen d'enfants qu'une femme est susceptible d'avoir au cours de sa vie, a chuté à un niveau historiquement bas de 1,14 en 2025, contre 1,15 en 2024. Parallèlement, les chiffres définitifs du recensement ont montré que la population japonaise, résidents étrangers compris, a diminué de 2,5 % pour atteindre 122,97 millions d'habitants en 2025, soit le troisième recul consécutif. Les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient un pourcentage record de 29,4 % de la population, selon la même source qui souligne la pression croissante sur le marché du travail, le système de retraite et les services de santé.

Cantines scolaires et CFPA à Ouargla

Campagne intensive de promotion de la qualité

La campagne intensive de répression des fraudes et de promotion de la qualité, menée par les agents du commerce de la wilaya d'Ouargla, se poursuit à travers l'ensemble des établissements scolaires et de la formation professionnelle, a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la direction du secteur. Portée par le bureau de promotion de la qualité et des relations avec le mouvement associatif, cette action rentre dans le cadre des efforts soutenus visant à préserver la santé des consommateurs et à garantir la sécurité alimentaire. L'initiative a été étendue aux cantines des établissements scolaires ainsi que celles des centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), afin de s'enquérir de leur état de préparation et de leur conformité aux exigences réglementaires et sanitaires.L'inspection s'articule autour de plusieurs points fondamentaux et sensibles, à savoir l'évaluation de l'état des cuisines et des différents ustensiles utilisés pour la cuisson et le stockage, afin de s'assurer de leur conformité aux normes en vigueur, le suivi rigoureux du respect par les travailleurs des règles d'hygiène personnelle et générale, de la propreté des locaux, ainsi que des salles de préparation et de distribution des repas. La campagne sensibilise également les personnels des cantines au respect de la chaîne du froid et des températures de conservation requises pour les denrées périssables afin d'éviter toute rupture de la chaîne du froid préjudiciable à la salubrité des aliments.

Climat

L'OMS propose six mesures pour sauver 1,6 million de vies chaque année

Le déploiement à l'échelle mondiale de six mesures visant à limiter les effets du changement climatique sur la santé pourrait permettre d'éviter 1,56 million de décès annuels, tout en générant de substantielles retombées économiques, indique une étude de l'OMS publiée mercredi.

L'étude, publiée quelques jours avant la COP31, vante même un «triple dividende» découlant de ces actions : une population en meilleure santé, une réduction des émissions et des économies plus solides.Parmi ces mesures figurent la mise en place de systèmes d'alerte sanitaire liés à la chaleur, de systèmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement résilients face au climat, l'amélioration de l'hygiène des mains, le recours à des sources d'énergie domestique plus propres et une tarification efficace des combustibles fossiles. Combinés, ces dispositifs pourraient, outre les vies sauvées, éviter chaque année 16,67 milliards de tonnes d'émissions en équivalent CO2.Elles engendreraient aussi potentiellement un bénéfice de près de 4.000 milliards de dollars annuels en termes de bien-être économique (impact financier des vies sauvées, des catastrophes évitées, des économies de soins...) et jusqu'à quelque 5.440 milliards de dollars de retombées budgétaires.Selon ces projections calculées dans 187 pays sur la période 2024-2075, le dispositif concernant les systèmes d'alerte sanitaire liés à la chaleur présente le meilleur rapport coût/bénéfice avec 836 dollars récoltés pour chaque dollar investi, selon les estimations de l'organisation.Mais ce sont les politiques de tarification des combustibles fossiles qui concentreraient les retombées les plus importantes. Elles représenteraient à elles seules 1,2 million des décès et 98% des émissions d'équivalent CO2 évités chaque année, parallèlement à de forts bénéfices budgétaires pour les Etats.«Le monde doit identifier, prioriser et mettre en œuvre des solutions permettant de prévenir les pertes en vies humaines et de protéger les communautés contre les préjudices liés au climat», a exhorté le directeur général de l'OMS Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité dans le rapport.

«Des solutions existent (...) et sont prêtes à être déployées à l'échelle mondiale», a-t-il ajouté, évoquant une «opportunité exceptionnelle».

L'organisation souligne que les pays à revenu faible ou intermédiaire pourraient tirer des bénéfices proportionnellement plus importants de ces mesures que les pays riches, tant en matière de santé que de bien-être économique. Tout en admettant de potentielles limites de cette étude liées aux scénarios ambitieux, au manque de certaines données et aux incertitudes de telles projections, l'OMS affirme que ces évaluations «montrent que les investissements dans des mesures éprouvées en matière de climat et de santé» peuvent rapporter de précieux bénéfices.

L'organisation appelle ainsi les gouvernements à investir dans des mesures conciliant climat et santé, en intégrant les enjeux sanitaires dans leurs politiques climatiques et en accélérant leur mise en œuvre.

ELECTIONS DE MI-MANDAT AUX ETATS-UNIS

Les démocrates remportent la majorité au Sénat

Le Parti démocrate a remporté la majorité au Sénat américain à l'issue des élections de mi-mandat organisées mardi, reprenant ainsi le contrôle de la chambre haute du Congrès, rapportent les médias.
Selon les projections de l'agence Associated Press (AP), les démocrates ont réussi à faire basculer plusieurs sièges jusque-là détenus par les républicains, obtenant suffisamment de victoires pour reconquérir la majorité sénatoriale.
Avec 223 sièges remportés, soit trois de plus que les 218 nécessaires pour obtenir la majorité, les démocrates ont pris le contrôle de la Chambre des Représentants. Cette percée électorale s'est notamment traduite par des victoires dans des Etats traditionnellement acquis aux républicains, dont le Texas, le Kansas et la Caroline du Sud, ainsi qu'en Caroline du Nord, dans l'Ohio et dans l'Iowa. La reconquête du Sénat permettra désormais aux démocrates de peser davantage sur l'agenda législatif, de contrôler les votes sur les textes soumis à la chambre haute et de bloquer, le cas échéant, certaines nominations présidentielles.
Les nouveaux sénateurs élus prendront leurs fonctions le 3 janvier 2027, date d'ouverture de la prochaine législature.

PARAGUAY

La Banque centrale prend le contrôle d'une banque en crise

La Banque centrale du Paraguay a pris mardi le contrôle d'une importante banque du pays, privant des millions d'épargnants d'accès immédiat à leur argent, et entraînant la démission du chef de l'institution monétaire. Ueno Bank, qui détient dépôts et pensions de nombreux Paraguayens, a été confrontée à une crise de solvabilité, et mise sous tutelle, afin de «protéger les déposants et préserver la stabilité du système financier», a indiqué la Banque centrale (BCP) dans un communiqué.Ses services ont été suspendus le temps que les autorités organisent le remboursement des dépôts.La Banque centrale a assuré que les personnes dont les dépôts étaient gelés recevraient «un premier versement allant jusqu'à 10 millions de guaranis», soit environ 1.675 dollars.

L'ONU tire la sonnette d'alarme

Intensification des attaques de drones et pénurie de **carburant** au Soudan

La représentante spéciale résidente de l'ONU et coordinatrice humanitaire au Soudan, Denise Brown, a exprimé ses inquiétudes face à l'intensification des attaques de drones attribuées aux Forces de soutien rapide (FSR), aux pénuries de carburant et à la dégradation de la situation humanitaire dans le pays, en proie à un conflit armé depuis plus de trois ans.

Dans un entretien accordé mardi à ONU Info, la représentante spéciale résidente Denise Brown a indiqué que les frappes de drones attribuées aux FSR, particulièrement intenses au cours des deux dernières semaines, semblent viser de manière systématique les infrastructures civiles, notamment les installations électriques et les dépôts de carburant. «Ces attaques perturbent gravement les services essentiels et exposent davantage les populations civiles aux conséquences du conflit», a-t-elle alerté. Selon Mme Brown, une récente coupure d'électricité dans un hôpital situé près de Khartoum a entraîné l'interruption brutale des séances de dialyse de 25 patients, faute de générateur ou de système d'alimentation solaire. Les établissements de santé, les femmes enceintes et les enfants figurent parmi les populations les plus exposées. La responsable onusienne a également alerté sur les conséquences de la pénurie de carburant, qui paralyse progressivement les activités humanitaires. Des centaines de camions transportant des vivres et des fournitures essentielles sont actuellement immobilisés. A Khartoum, de longues files d'attente se forment devant les stations-service, privant notamment ceux qui travaillent avec leurs véhicules, de leur principale source de revenus.
La coordinatrice humanitaire a, par ailleurs, signalé des niveaux alarmants de malnutrition aiguë, dépassant le seuil d'urgence dans plusieurs régions du pays. L'insécurité constitue également un obstacle majeur à l'acheminement de l'aide. Les convois du Programme alimentaire mondial (PAM) ont subi sept attaques depuis le début de l'année 2026, portant à vingt le nombre d'incidents enregistrés au cours des deux dernières années.



Face à cette situation, Denise Brown a appelé les Etats membres de l'ONU à «intensifier leurs efforts» pour apaiser les tensions. Elle a insisté également sur l'urgence d'un financement supplémentaire, alors que le PAM est contraint de réduire le nombre de bénéficiaires ainsi que les rations alimentaires distribuées. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit opposant l'armée aux FSR, un conflit qui a fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de millions de personnes.

Inde

La capitale New Delhi **plongée** dans un épais brouillard toxique

New Delhi, la capitale de l'Inde, est plongée mercredi dans un épais brouillard toxique, avec une pollution de l'air dépassant de plus de 30 fois le seuil quotidien recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette aggravation de la pollution intervient trois jours après l'entrée en vigueur de mesures antipollution, notamment l'interdiction d'accès à la mégapole pour les véhicules les plus polluants et la suspension des activités de construction. Jusqu'à présent, les mesures prises se sont révélées peu efficaces pour lutter contre la chape de pollution qui recouvre la ville et son agglomération de 30 millions d'habitants entre novembre et janvier, lorsque les températures plus fraîches maintiennent les polluants près du sol. Elle figure régulièrement parmi les capitales les plus polluées de la planète.
Les prochains jours s'annoncent pires : à l'occasion de Diwali, la fête hindoue des lumières, les habitants tireront pétards et feux d'artifice, aggravant encore la pollution atmosphérique.
Mercredi, les niveaux de PM2,5 - des particules fines cancérigènes suffisamment petites pour pénétrer dans le sang - ont dépassé les 461 microgrammes par m3 dans certains quartiers, selon IQAir, la société suisse de surveillance de la qualité de l'air. Selon le ministère de l'Environnement, les véhicules sont responsables de 23% de la pollution hivernale à Delhi et de 20% du brûlage de matières organiques.
L'industrie, y compris les centrales électriques au charbon, est à l'origine d'environ 9%.
La principale source de pollution, soit 27% du total, provient des particules secondaires, qui se forment dans l'atmosphère lorsque les gaz rejetés par les véhicules, les usines, les centrales électriques et la combustion de biomasse entrent en réaction. Elle est également alimentée par les quantités énormes d'engrais répandues dans les champs autour de la capitale, selon Jacob Koshy, auteur d'un livre sur la pollution. Selon une étude publiée en 2024 dans la revue scientifique The Lancet Planetary Health, la pollution de l'air serait à l'origine de 3,8 millions de décès en Inde entre 2009 et 2019.

Epidémie d'Ebola

Le Ghana **instaure** des mesures barrières

Les autorités ghanéennes ont annoncé l'introduction de mesures préventives contre la fièvre Ebola dans le pays, portant notamment sur l'examen obligatoire et un suivi de 21 jours des personnes en provenance de pays africains touchés par la maladie, a rapporté mercredi le journal Pulse Ghana.
Selon la source, le gouvernement a notamment obligé les autorités médicales à procéder à un examen obligatoire et à un suivi de 21 jours des personnes arrivant au Ghana en provenance de pays africains touchés par Ebola. Aux points de passage frontaliers, les médecins contrôleront leur température, évalueront leur état de santé général et identifieront les contacts. Les voyageurs sont désormais tenus de signaler tous leurs déplacements récents, les symptômes suspects et les éventuels contacts avec des malades d'Ebola. Ceux qui se soustrairont à l'examen ou fourniront de fausses informations s'exposent à des poursuites pénales. «Pour l'instant, le Ghana n'a enregistré aucun cas confirmé de fièvre Ebola», a déclaré le ministre de la Santé, Kwabena Mintah Akandoh, précisant que «les mesures actuelles sont préventives, (et) elles seront révisées en fonction de l'évolution de la situation».Les autorités ghanéennes prennent ces mesures dans le contexte d'une épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo (RDC), où la mortalité des malades a dépassé 50 %. Le nombre de cas d'Ebola confirmés en laboratoire y a atteint 10.414 personnes, et le nombre de décès 5.372 cas.L'épidémie d'Ebola a été déclarée le 15 mai en RDC et en Ouganda, devenant la deuxième plus meurtrière jamais enregistrée en Afrique. Des malades et des décès dus à Ebola ont été identifiés dans huit provinces de la RDC. Les autorités ougandaises ont annoncé le 28 juillet que l'épidémie était terminée. Le 6 octobre, les autorités kényanes ont annoncé le premier cas d'infection par Ebola dans le pays, et le 20 octobre, les autorités nigérianes ont signalé le premier cas d'infection sur le territoire national.

L-1 Mobilis

Deux matchs à huis clos pour le MCA

La préparation de la réception du MC Oran prend une tournure contrariante pour le Mouloudia d'Alger. Une décision vient compliquer les affaires du Doyen, déjà confronté à un calendrier qui suscite de nombreuses discussions.

Le Mouloudia d'Alger va devoir composer avec un lourd handicap. La commission de discipline de la LFP a infligé deux matchs à huis clos au Doyen, assortis d'une amende de 500 000 DA, après les incidents survenus lors de la réception de l'USM Khenchela (2-0), le 31 octobre à Douéra. Des fumigènes ont été utilisés et des projectiles jetés sur la pelouse. L'un d'eux a touché Zakaria Zaitri, nécessitant l'intervention du staff médical. Si les premiers récits évoquaient un fumigène, le joueur aurait finalement été atteint par une pomme, selon les dernières informations rapportées. La première rencontre concernée sera la réception du MC Oran, hier soir à 20h au stade Ali-Ammar, dans une enceinte vide. Les billets déjà achetés resteront valables pour un prochain match à domicile. Le second huis clos sera purgé à la réception suivante, dont l'adversaire dépend du calendrier, la participation du MCA à la Ligue des champions pouvant entraîner des reports. Si la direction espérait obtenir une réduction de peine, le club a précisé que les règlements ne lui permettent pas de faire appel, la sanction étant inférieure à quatre matchs.

France

Boudaoui et Chergui dans l'équipe-type de la 9e journée

Leurs prestations du week-end ont trouvé un bel écho dans la presse française. Deux internationaux algériens ont été récompensés après cette journée de Ligue 1, confirmant la belle impression laissée.

Deux Algériens à l'honneur en Ligue 1. Samir Hicham Boudaoui et Samir Chergui figurent dans l'équipe type de la 9e journée établie par le quotidien L'Équipe. Le milieu niçois a obtenu la note de 8/10, tandis que le défenseur du Paris FC a été récompensé d'un 7/10. Une distinction qui vient saluer leurs prestations du week-end.

Titulaire face à Rennes, Boudaoui a livré un gros match dans l'entrejeu lors de la large victoire de l'OGC Nice (5-2), vendredi à l'Allianz Riviera. L'international algérien a disputé l'intégralité de cette rencontre prolifique, à l'issue de laquelle le Gym a également été désigné équipe de la journée par le journal.

Cette soirée a aussi souri à Mohamed Amoura, auteur du quatrième but niçois à la 52e minute. Malgré sa contribution au festival offensif des Aiglons, l'attaquant algérien ne figure toutefois pas dans le onze retenu par L'Équipe, contrairement à son compatriote Boudaoui.

De son côté, Chergui n'a eu besoin que d'une mi-temps pour convaincre. Aligné d'entrée contre Monaco, puis remplacé à la pause, le défenseur a participé au succès du Paris FC (3-1), dimanche à Jean-Bouin. Ses quarante-cinq minutes lui valent ainsi une place parmi les meilleurs joueurs de cette journée.



QUALIFICATIONS CAN 2027

Hemdani face à ses premiers choix forts

A quelques jours de la double confrontation contre le Togo, le sélectionneur national, Brahim Hemdani, est attendu au tournant. Le coach des Verts dévoilera, cet après-midi à partir de 15h, à la salle des conférences «Mohamed Sellah» du stade Nelson Mandela de Baraki, la liste des joueurs retenus pour les troisième et quatrième journées des qualifications de la CAN 2027. Une sélection particulièrement attendue, dans laquelle des changements sont annoncés, au regard des prestations décevantes enregistrées lors du précédent rassemblement.



Tous les regards seront braqués sur les choix de Brahim Hemdani, appelé à apporter des réponses après une première sortie internationale qui n'a pas totalement convaincu. Le nouveau sélectionneur national, qui avait dirigé son premier stage entre le 21 septembre et le 6 octobre derniers, aura cette fois l'occasion de procéder à un premier réajustement de son groupe, en fonction des enseignements tirés des deux premières journées des éliminatoires et du match amical face au Niger.

Les Verts avaient pourtant entamé leur campagne qualificative par une victoire convaincante contre la Zambie (3-1), au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, avant de concéder un nul frustrant en déplacement face au Burundi (2-2). Entre ces deux rencontres, les camarades de Riyad Mahrez avaient également dominé le Niger en amical (2-1). Toutefois, au-delà des résultats, c'est surtout le rendement général de l'équipe qui a suscité des interrogations.

Le contenu des précédentes rencontres n'a pas été à la hauteur des espérances placées en cette sélection. Plusieurs éléments n'ont pas réussi à convaincre, affichant un rendement inférieur à celui attendu, tandis que l'équipe a parfois manqué de maîtrise, de régularité et d'efficacité dans les moments importants.

Le match nul concédé face au Burundi, après avoir laissé échapper une victoire qui semblait à sa portée, a particulièrement marqué les esprits. Cette contre-performance a mis en évidence certaines insuffisances collectives, notamment dans la gestion des temps forts et des situations défensives.

Même si les Verts ont terminé ce premier rassemblement en tête du groupe I avec quatre points, devant la Zambie et le Togo, qui comptent trois unités chacun, le bilan demeure perfectible. Le sélectionneur national en est conscient et devrait profiter de cette nouvelle échéance pour insuffler davantage de concurrence au sein de son effectif.

Hemdani est ainsi appelé à trancher entre la continuité et le renouvellement. Si certains cadres devraient conserver leur place, d'autres pourraient être écartés au profit de joueurs susceptibles d'apporter davantage de fraîcheur, d'engagement et de solutions dans les différents compartiments du jeu.

Du sang neuf pour relancer la concurrence

L'une des principales attentes concerne justement l'arrivée de nouveaux éléments dans le groupe. Le sélectionneur pourrait faire appel à des joueurs ayant affiché de bonnes dispositions en club, afin de renforcer la concurrence et donner un nouvel élan à une équipe qui n'a pas encore pleinement trouvé ses repères.

La question des retours sera également au centre des discussions. Le gardien Zidane, absent lors du précédent rassemblement en raison d'une suspension, devrait retrouver naturellement sa place dans le groupe, sous réserve de sa situation sportive et de ses disponibilités.

Le cas de Rafik Belghali reste, en revanche, à suivre de près. Lui aussi suspendu lors des deux précédentes rencontres, le joueur est légèrement touché au genou. Son état physique devra être évalué avant que le staff technique ne se prononce définitivement sur sa présence. Une décision qui dépendra des résultats des examens et de l'évolution de sa blessure.

Autre absence qui vient compliquer les plans du sélectionneur, celle de Nadhir Benbouali. L'attaquant de Pyramids FC, qui espérait retrouver les Verts après avoir manqué le dernier stage pour des raisons médicales, est finalement forfait pour le rassemblement de novembre.

Victime d'une déchirure aux ischio-jambiers, le joueur devra observer environ quatre semaines de repos. Un véritable coup dur pour l'intéressé, qui avait commencé à retrouver des sensations avec son club, avec trois réalisations en sept apparitions toutes compétitions confondues depuis le début de la saison.

Son absence prive ainsi Hemdani d'une option offensive supplémentaire, alors que le sélectionneur cherche à renforcer les solutions disponibles dans le secteur d'attaque.

H.M.

Algérie-Togo

Le wali de Tizi-Ouzou reçoit une délégation de la FAF

En prévision de la rencontre Algérie-Togo, prévue le 14 novembre prochain à 20h au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, pour le compte de la troisième journée des éliminatoires de la CAN 2027, le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Esseddik Boucetta, a reçu mardi après-midi une délégation de la Fédération algérienne de football (FAF), conduite par son secrétaire général, Nadir Bouzenad.Cette réunion de coordination, tenue au siège de la wilaya, s'est déroulée en présence du directeur de la jeunesse et des sports, Aziz Tahir, ainsi que des représentants des services de sécurité. Les discussions ont porté essentiellement sur les aspects organisationnels, logistiques et sécuritaires liés à la préparation de cette importante rencontre internationale, afin d'assurer son déroulement dans les meilleures conditions. Une première séance de travail avait auparavant été organisée au stade Hocine Aït Ahmed, avec les responsables de l'infrastructure, pour faire le point sur les préparatifs et les dispositions nécessaires à l'accueil des Verts et de leur adversaire.A l'issue de cette réunion, le secrétaire général de la FAF a exprimé sa satisfaction quant à la mobilisation des autorités locales et des différents services concernés, saluant leur engagement à garantir une organisation réussie. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des précédentes échéances de la sélection nationale disputées à Tizi-Ouzou, où les autorités locales entendent réunir toutes les conditions nécessaires pour accueillir les supporters et les deux équipes.

R.S.

IL ENTRE DANS L'HISTOIRE DU BARÇA

Raphinha efface Neymar et Rivaldo

Le Brésilien Raphinha a établi un record historique avec le Barça, après avoir brillé lors du match contre Aston Villa ce mardi soir en Ligue des champions.
Raphinha a inscrit un doublé, menant le Barça vers une précieuse victoire 3-0 face au club anglais, dans le cadre de la quatrième journée de la phase de ligue de la compétition continentale.
Raphinha a marqué son premier but à la 52e minute d'une frappe aux abords de la surface de réparation, avant d'ajouter un second but à la 64e minute sur une reprise à la suite d'un centre de João Cancelo.
Le bilan de Raphinha cette saison s'élève à 19 buts et 3 passes décisives en 13 matchs disputés toutes compétitions confondues.
Selon les statistiques de «Mister Chip», Raphinha a pris la tête de la liste des joueurs brésiliens ayant inscrit le plus de buts sous le maillot du Barcelone en Ligue des champions, avec un total de 23 buts.
Raphinha a devancé ses compatriotes Rivaldo (22 buts) et Neymar da Silva (21 buts).
Raphinha a également intégré la liste des 10 joueurs brésiliens ayant marqué le plus de buts dans la compétition au cours de l'histoire, à égalité avec Roberto Firmino, ancienne star de Liverpool.
En tête de cette liste figure Neymar avec un total de 43 buts, inscrits avec Barcelone et le Paris Saint-Germain.
Par ailleurs, Raphinha a égalé le total de Robert Lewandowski en tant que troisième meilleur buteur du Barça en Ligue des champions, et il ne lui manque que deux buts pour égaler Luis Suárez, deuxième du classement, tandis que Lionel Messi domine cette liste avec 120 buts.



LIGUE DES CHAMPIONS

Le PSG déroule, Manchester United revient de loin

Toujours aussi impressionnant, le PSG a encore frappé fort en écrasant Villarreal mardi soir lors de la 4e journée de Ligue des champions, où Manchester United s'est offert un peu d'air grâce à un succès renversant contre la Roma.



Moins de huit minutes pour tuer une rencontre: avec quatre buts de quatre joueurs différents entre la 9e et la 17e minute (Joao Neves, Désiré Doué, Mayulu puis Fabian Ruiz), le PSG a mis KO Villarreal, finalement surclassé 6-0 dans son stade de la Céramique. Déjà sortis vainqueurs de leurs chocs contre Manchester City et Barcelone, les doubles tenants du titre parisiens ont fait le spectacle malgré leurs absents (Dembélé, Kvaratskhelia, Marquinhos, Mendes...). Ils sont plus que jamais seuls en tête de la phase de ligue avec 12 points sur 12 possibles et une avalanche de buts marqués, avant de recevoir la Roma fin novembre.
La Louve a elle bien cru jouer un mauvais tour à Manchester United à Old Trafford: menés 2-0, les Red Devils se sont finalement imposés 3-2 dans un stade en fusion, et repoussent la crise. Grâce notamment à un doublé de Matheus Cunha (83e, 86e), parti célébrer au milieu de ses supporters, les Mancuniens ont mis fin à une série de neuf matches sans victoire toutes compétitions confondues, une situation inédite depuis 1984 Ce succès renversant va peut-être offrir un sursis à leur entraîneur Michael Carrick, encore fragilisé par le revers contre Chelsea samedi mais soutenu une nouvelle fois par son public mardi.

Le Barça redémarre

Sous un déluge au Camp Nou, Barcelone a décroché un beau succès face à Aston Villa (3-0), qui comptait jusqu'ici trois victoires en autant de journées. Dominés par le PSG (4-2) puis par le Real lors du Classico (2-1), les Blaugranas se rassurent, deuxièmes avec neuf points. Les Catalans ont d'abord profité d'une erreur de relance des Villans, offrant un cadeau que Lamine Yamal s'est chargé de propulser dans les filets d'un bel enroulé du gauche (7e). Raphinha (52e, 64e) a alourdi la marque. L'affiche de la soirée entre l'Atlético Madrid et le Bayern Munich a elle profité aux Bavarois (2-0), qui restaient sur deux nuls. Si le Ballon d'Or Harry Kane a été muet, le jeune Lennart Karl, 18 ans, a profité d'une perte de balle de Robin Le Normand dans sa surface pour faire sauter le verrou des Colchoneros (54e), trop timides offensivement pour renverser la partie, dont Konrad Laimer a scellé l'issue d'une frappe surpuissante (74e). Plombé par deux défaites consécutives face au Real et Bruges pour entamer sa campagne européenne, l'Inter a confirmé son redressement avec une nette victoire à Rotterdam contre le Feyenoord (3-0). Les Interistes affichent le même bilan (6 points) et la même dynamique (deux défaites puis deux victoires) que Galatasaray, qui a dominé Stuttgart 2-0 grâce à un doublé du jeune milieu russe Alexeï Batrakov. Le Sporting Portugal, quart de finaliste l'an passé et qui devrait bientôt voir arriver à sa tête l'ex-entraîneur de Lyon Paulo Fonseca, a lui battu sans briller le Chakhtar Donetsk à Londres (1-0) et pointe dans le Top 8 avec 9 points.Déjà sous pression avec trois revers, Lille n'a pu faire mieux qu'un triste nul 0-0 sur la pelouse synthétique de Bodoe/Glimt, en Norvège au nord du cercle polaire. De quoi débloquer son compteur, mais insuffisant pour viser une qualification.

APRÈS LA DÉFAITE DU DERBY

L'Inter bat Feyenoord lourdement

L'Inter Milan a retrouvé des couleurs en s'imposant sur la pelouse de son hôte néerlandais, le Feyenoord, sur le score de 3-0 au stade « De Kuip », mardi soir, lors de la quatrième journée de la phase de ligue de la Ligue des champions.
Cette victoire intervient quelques jours après la défaite de l'Inter Milan face à son voisin et rival de l'AC Milan sur le score de 1-3 dans le choc du championnat italien.
L'Inter Milan a infligé au Feyenoord sa première défaite à domicile face à un club italien en phase de ligue (ou phase de groupes selon l'ancien format), le club néerlandais ayant enregistré 4 victoires et deux nuls lors des six matchs qu'il avait disputés contre des adversaires italiens avant la rencontre d'aujourd'hui, selon les statistiques du site officiel de la Ligue des champions.L'Inter Milan a signé sa deuxième victoire en Ligue des champions cette saison, atteignant ainsi les six points à la 14e place du classement, tandis que le Feyenoord reste bloqué à 3 points à la 30e place.
L'Inter Milan a terminé la première mi-temps en tête grâce à un doublé vierge, portant la signature de Yann Bisseck d'une frappe puissante à la 8e minute, et de Francesco Pio Esposito d'une tête à la 34e minute.
En seconde période, la domination de l'équipe italienne s'est poursuivie : après seulement 9 minutes, Piotr Zielinski a ajouté un troisième but d'une frappe surpuissante, scellant définitivement le sort de la rencontre.

Visant la famille Glazer et Jim Ratcliffe

Les supporters de United **utilisent** des balles de tennis pour protester

Les supporters de Manchester United ont lancé des balles de tennis sur la pelouse d'Old Trafford pour protester contre les propriétaires du club, avant d'assister à une remontée spectaculaire face à la Roma en Ligue des champions. Menée de deux buts, l'équipe de Michael Carrick, en difficulté, a arraché une victoire 3-2 dont elle avait désespérément besoin grâce aux exploits de Matheus Cunha en fin de match.
Les locaux ont vécu un début de cauchemar à Old Trafford, concédant deux buts dans les 18 premières minutes.
Matìas Soule a rapidement ouvert le score pour les visiteurs, puis Donyell Malen a doublé la mise sur penalty.
Mais un penalty de Bruno Fernandes a réduit l'écart en seconde période et redonné espoir à l'équipe de Michael Carrick.
Matheus Cunha a été le héros de Manchester United, inscrivant deux buts en fin de match pour parachever cette remontée spectaculaire. Sa célébration après le second lui a valu un deuxième carton jaune dans la foulée, mais son équipe, réduite à dix, a tenu bon pour s'imposer.
Cette victoire cruciale a offert un répit bienvenu à Carrick, dont la position était fortement remise en question après trois défaites consécutives. L'entraîneur de United a toutefois assuré n'avoir ressenti aucun soulagement personnel au coup de sifflet final.

Des protestations visant la direction du club

Avant le spectaculaire scénario sur le terrain, des supporters mécontents ont exprimé leur opposition aux propriétaires du club. Des fans ont jeté des balles de tennis sur la pelouse depuis la tribune Stretford End, provoquant une brève interruption du match.
Des ballons verts et jaunes sont également tombés des tribunes dans le cadre d'une protestation prévue de longue date contre la famille Glazer et l'actionnaire minoritaire Jim Ratcliffe. La manifestation avait été programmée à la 21e minute pour marquer les 21 années de propriété controversée des Glazer.
Les supporters restent en colère face à la hausse du prix des billets et aux graves difficultés sportives du club. Ratcliffe a supervisé le licenciement de deux entraîneurs depuis son entrée au capital en tant qu'actionnaire minoritaire, mais le club végète toujours à la 17e place de Premier League.

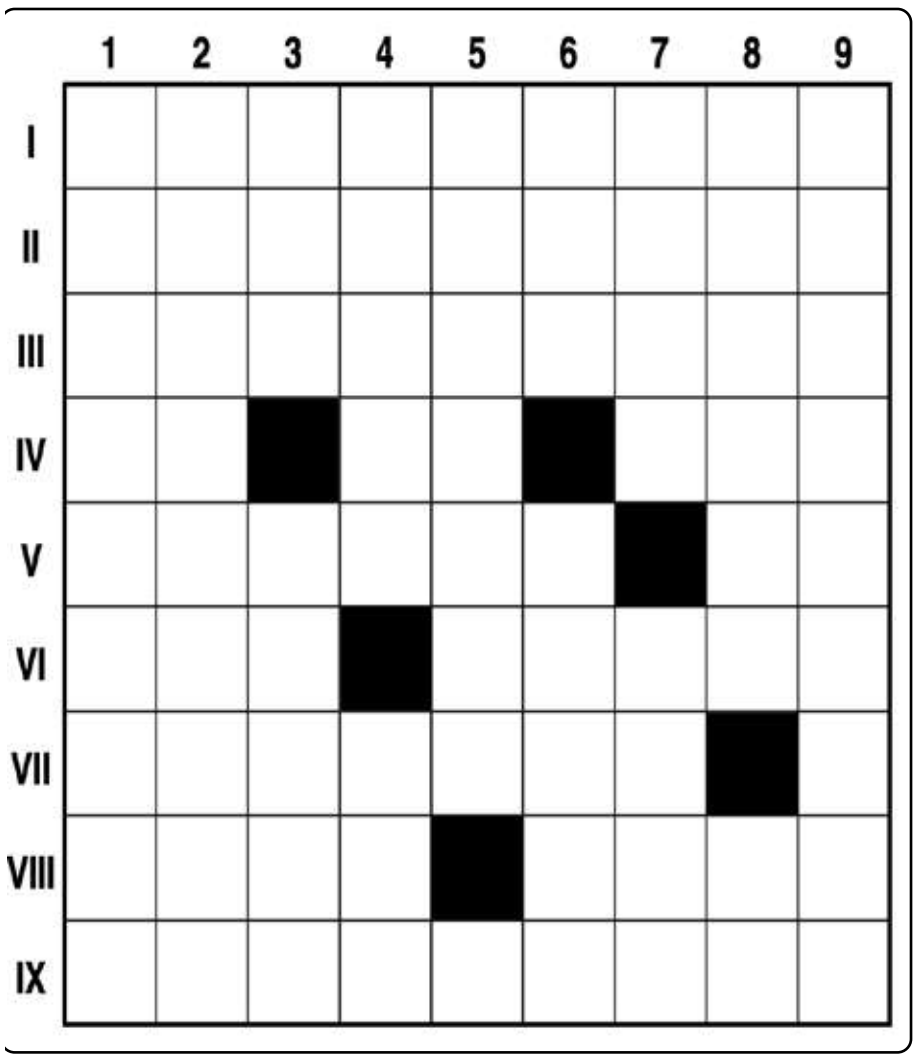
LES MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

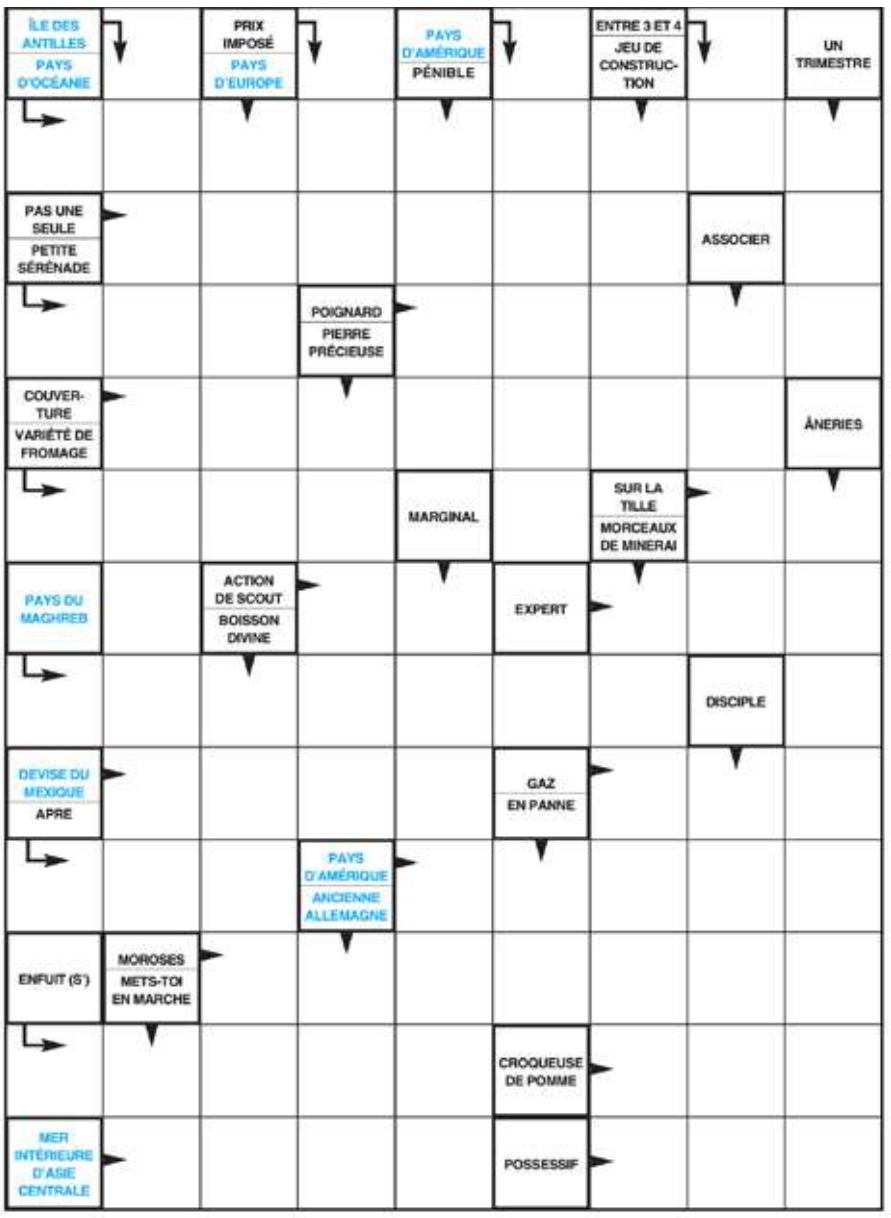
I. Couvre la plaie. II. Boursicoterai. III. Registre. IV. Préposition. Vieille vache. Héros de Corneille. V. Zorilles du Cap. Volonté enfantine. VI. Montra son opposition. Possédâmes. VII. Protégera. VIII. Guère épais. Haute sur pattes. IX. Secte dont Jésus fut peut-être membre.

VERTICALEMENT

1. La marque du père. 2. Elles habitent dans le Sud-ouest. 3. Ville de Serbie. Grosses mouches. 4. Il ressemble forcément à quelqu'un. Consultée. 5. Anémiée. 6. Dispose. Sorti de nulle part. 7. Porteur d'une robe retroussée. Plan d'eau. 8. Prise d'air. Petite quantité. 9. Pas très enthousiastes.



LES MOTS FLECHES



SUDOKO

8	6						2	3
		3	9		5	1		
1								5
		4	3		7	5		
5								2
		2	8		4	6		
9								7
		6	5		9	2		
2	4						5	9

MOTS MÊLÉS

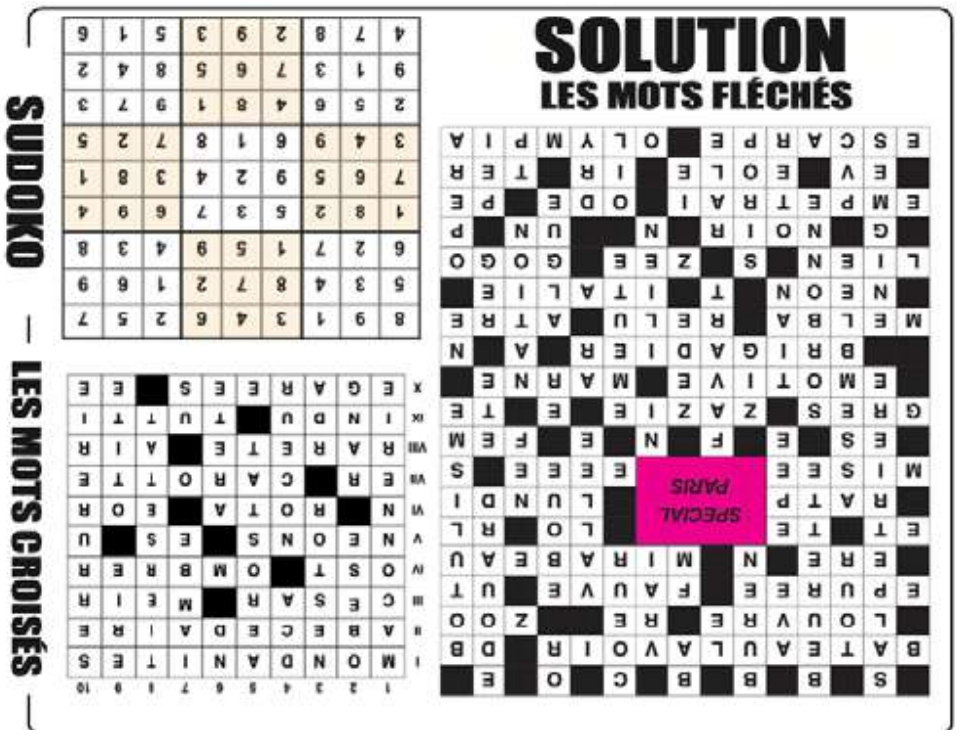
la ville qui ne dort jamais (New YorK)

AMOUR	CADEAU	DECEMBRE	FRAIS	JOUET	NOEL	SAPIN
AVENT	CHANT	DINDE	GUIRLANDE	LUTIN	RENNE	TRAINEAU
BARBE	CHEMINEE	ETOILE	HOTTE	MAGES	REVEILLON	VOEUX
BOULE	CLOCHE	EXCES	HOUX	MESSE	SANTON	
BUCHE	CRECHE	FETE	JERUSALEM	NEIGE		

S	A	P	I	N	N	E	I	G	E	P	E
A	A	M	E	L	A	S	U	R	E	J	N
N	D	R	E	V	E	I	L	L	O	N	N
T	P	I	E	B	R	A	B	X	I	C	E
O	R	N	N	L	B	R	B	U	R	T	R
N	T	A	A	D	M	F	U	E	T	L	E
E	E	N	I	M	E	H	C	O	L	C	T
S	D	B	H	N	C	H	H	V	L	O	E
E	T	O	I	L	E	T	E	U	O	J	F
C	U	U	A	E	D	A	C	H	A	N	T
X	T	L	E	N	I	T	U	L	E	O	N
E	M	E	S	S	E	G	A	M	O	U	R

SOLUTION

LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO

8	6	1	4	2	3	9	7	5
7	2	3	9	8	5	1	6	4
1	9	4	6	7	8	3	5	2
6	8	4	3	1	7	5	2	9
5	3	9	2	4	6	8	1	7
2	7	6	5	9	1	4	3	8
9	4	5	8	3	2	7	6	1
3	1	7	6	5	9	2	8	4
4	5	2	1	6	4	8	9	3

LES MOTS CROISÉS

29e SILA

Sahara occidental, la résistance aussi par la culture

Au-delà du combat politique, le peuple sahraoui défend aussi son identité à travers le livre, la littérature, la presse et la transmission des traditions. C'est le fil conducteur d'une conférence-débat organisée à l'Espace « Esprit Panaf », au pavillon de la Palestine, où diplomates, écrivains et journalistes ont souligné la place de la culture dans la préservation de la mémoire collective.



NASSIM TERKI

La culture, la mémoire et la transmission occupent une place importante dans la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination. C'est autour de ces questions qu'a été organisée, lundi, à l'Espace « Esprit Panaf », au pavillon de la Palestine du 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), une conférence-débat intitulée « La République arabe sahraouie : culture, identité et résistance ». La rencontre, qui coïncide avec la célébration du 72e anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, a réuni des diplomates, des écrivains et des journalistes autour de l'expérience sahraouie et du rôle de la culture face aux tentatives d'effacement de l'identité nationale. L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, Khatri Addouh, est revenu sur la situation politique et juridique du Sahara occidental. Évoquant les pressions et les manœuvres d'influence au Conseil de sécurité des Nations unies, il a rappelé que le territoire demeure, depuis 1963, inscrit au titre des questions de décolonisation relevant de l'ONU. Le diplomate a également insisté sur le rejet de toute tentative d'imposer un fait accompli, rappelant que la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) doit rester fidèle à son mandat, qui prévoit l'organisation d'un référendum d'autodétermination, dans le cadre de négociations directes et sincères. La question de la communication et de la transmission de l'information a également occupé une place importante dans les échanges. Mohamed Fadel El Heit, ancien journaliste et voix historique de la radio nationale sahraouie, a évoqué les débuts de la communication radiophonique sahraouie et le rôle joué par de jeunes militants qui ont utilisé les transistors pour faire entendre leur voix face aux médias adverses. Il a notamment souligné l'importance du passage de la poésie orale à l'écrit, rappelant cet adage sahraoui : « La tête périt, mais le cahier demeure ». Une formule qui souligne le rôle de l'écriture dans la conservation de la mémoire et la transmission de l'histoire. Après le cessez-le-feu de 1991, le journalisme a progressivement pris une place plus importante dans la mobilisation et la sensibilisation de l'opinion publique, contribuant à faire connaître la question sahraouie au-delà de ses frontières. La préservation de l'identité culturelle sahraouie repose également sur la place de la femme dans la société. La chercheuse Ennana Labat Mohamed Salem a expliqué comment les femmes ont contribué à maintenir les traditions et les repères culturels face aux tentatives d'assimilation dans les territoires occupés. Elle a notamment évoqué le port de la melhfa traditionnelle, la préservation de la khaïma et la transmission du dialecte hassaniya au sein des familles. Autant de pratiques qui participent au maintien des traditions et à la continuité de l'identité sahraouie d'une génération à l'autre. Les échanges ont également porté sur la littérature et les publications consacrées à l'expérience sahraouie. Les récits liés à la détention, les témoignages sur les conditions de captivité et les essais géopolitiques publiés en Algérie contribuent à faire connaître cette réalité et à porter la question sahraouie dans les espaces intellectuels et internationaux. À travers les différentes interventions, les participants ont ainsi mis en évidence le rôle du livre, de la littérature, de la presse et des traditions dans la préservation de l'identité sahraouie. Une réflexion qui a également fait écho à l'expérience algérienne et à l'importance de la culture dans les luttes de libération nationale.

Assia Djebar, ou l'art de faire grincer toutes les chapelles à la fois

Il faut rendre hommage à notre romancière. Pas parce qu'elle était consensuelle, accommodante ou facile à ranger dans une petite case identitaire. Justement parce qu'elle était impossible à encadrer. Fatima-Zohra Imalayène, devenue Assia Djebar — la Consolation et l'Intransigeance, rien que ça — commence sa vie en bousculant déjà les classements. Née en 1936 à Cherchell, fille d'instituteur dans une Algérie où scolariser une fille relève encore du courage, elle devient la première femme algérienne à intégrer l'École normale supérieure de Sèvres. Elle participe à la grève de l'UGEMA en 1956, refuse de passer ses examens et quitte l'École. À peine vingt ans, et déjà un premier roman, La Soif, publié en 1957. Histoire de poser le ton.

La suite n'est pas moins remarquable

Historienne de l'Algérie moderne, enseignante, romancière, cinéaste avec La Nouba des femmes du Mont Chenoua, récompensée à Venise en 1979, elle devient une écrivaine traduite dans plus de vingt langues. Elle enseigne notamment à New York University. Puis, le 16 juin 2005, elle est élue au fauteuil 5 de l'Académie française. Première femme originaire du Maghreb à y entrer. Cinquième femme seulement à rejoindre cette institution. Le symbole est considérable. Et il a de quoi faire tousser des deux côtés de la Méditerranée. Car c'est là que les choses deviennent savoureuses. D'un côté, les suprémacistes à la française, celles et ceux qui semblent encore compter les gouttes de sang français sous l'habit vert des Immortels. Quelle horreur ! Une Arabe, une Berbère chenouie, qui vient écrire dans leur langue, et pas exactement pour leur demander la permission. Une intruse qui ose faire de la langue de Molière autre chose qu'un patrimoine réservé à ses propriétaires autoproclamés. Avec L'Amour, la fantasia, elle fait dialoguer les archives militaires de la conquête coloniale avec les voix des femmes algériennes. Elle prend la langue de l'ancien maître et s'en sert pour exhumer une mémoire que ce même maître avait contribué à ensevelir. Insupportable, évidemment. Le français ne serait donc pas leur propriété privée ?

Abdenasser Smaïl
****Essayiste et historiographe***

L'ARABIE SAOUDITE MET EN VALEUR SON PATRIMOINE AU SILA

Dar Al Qalam, un espace dédié à la transmission de la calligraphie arabe

La visite du ministre saoudien de la Culture, le prince Bader bin Abdullah bin Farhan Al Saoud, au 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), accompagné de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a permis de mettre en avant la diversité des patrimoines algérien et saoudien, ainsi que les possibilités de renforcer les échanges culturels entre les deux pays. La délégation s'est rendue hier au Palais des expositions des Pins maritimes, où se tient cette nouvelle édition du SILA. Première étape de ce parcours : le pavillon de l'Arabie saoudite, invitée d'honneur du Salon. Les deux ministres y ont découvert une exposition consacrée au patrimoine matériel et immatériel du Royaume, à travers laquelle sont présentées différentes expressions de son identité culturelle. La visite s'est ensuite poursuivie au stand du ministère de la Culture et des Arts, qui réunit plusieurs établissements, centres de recherche et organismes relevant du secteur. La délégation a notamment découvert une exposition d'habits traditionnels représentant différentes régions d'Algérie, ainsi qu'une sélection de manuscrits illustrant la richesse du patrimoine documentaire national et la profondeur de son héritage historique. Le parcours s'est achevé au stand de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), institution chargée de la protection des droits des auteurs et des créateurs. À travers ces différentes étapes, la visite a permis au ministre saoudien de prendre connaissance de plusieurs composantes du paysage culturel algérien, notamment les actions consacrées à la préservation du patrimoine, à la recherche et à la protection de la création. Parmi les espaces saoudiens qui retiennent l'attention au 29e SILA figure Dar Al Qalam, le Centre mondial du prince Mohamed Ben Salmane pour la calligraphie arabe. Implanté à Médine, cet établissement œuvre à la promotion de la calligraphie arabe en tant que patrimoine culturel et artistique, mais également comme moyen de rapprochement entre les civilisations. Ses missions portent principalement sur la préservation de cet art, la transmission de ses savoir-faire et la formation de nouvelles générations de calligraphes. Le centre entend ainsi concilier les techniques traditionnelles avec les nouvelles approches artistiques, tout en développant ses activités dans les domaines de la recherche, de la documentation, de l'enseignement et de l'innovation. Son action ne se limite pas à la pratique de la calligraphie. Dar Al Qalam encourage également son intégration dans différents domaines de création, notamment les arts, le design, l'architecture, l'édition et les produits culturels. Il apporte, dans ce cadre, son soutien aux calligraphes, aux chercheurs et aux créateurs, avec l'ambition de devenir une référence à l'échelle internationale. Le centre dispose d'une bibliothèque spécialisée qui rassemble près de 2.000 ouvrages en 11 langues, auxquels s'ajoutent environ 450 éditions rares. Il développe également des programmes et des supports pédagogiques consacrés à plusieurs styles de calligraphie arabe, parmi lesquels Al naskh, Al rukaa, Al thuluth et le diwani. Des formations sont proposées afin d'accompagner les nouveaux talents et de contribuer à la formation de spécialistes dans ce domaine. Son musée constitue un autre volet de ses activités. Il abrite plus de 56 pièces appartenant à différentes périodes historiques et permettant de retracer les origines et l'évolution de la calligraphie arabe, depuis Médine jusqu'à ses différentes expressions à travers le monde. La coopération occupe également une place importante dans les activités de Dar Al Qalam. Le centre développe des partenariats avec des institutions culturelles et universitaires, des musées et des bibliothèques à travers le monde. Ces collaborations visent notamment le partage d'expertise, le soutien à la recherche, la formation et la préservation des collections patrimoniales. La documentation et la numérisation des manuscrits figurent également parmi ses axes de travail. Dans cette perspective, sa participation au SILA constitue une occasion de nouer des contacts avec les intellectuels, les chercheurs et les créateurs algériens, mais aussi d'examiner de nouvelles possibilités de coopération autour de la sauvegarde et de la valorisation de cet héritage artistique. La calligraphie arabe fait partie du patrimoine culturel et de l'histoire du monde arabe. À travers sa participation au SILA, Dar Al Qalam entend faire connaître cet art, préserver ses traditions et assurer sa transmission aux nouvelles générations. Sa présence à Alger est également une occasion de rapprocher les acteurs culturels algériens et saoudiens et de développer leurs échanges.

Rédaction Culturelle

Trait d'esprit

« Il y a dans la vie deux sortes de destins : ceux qui ouvrent les pistes dans la grande brousse de la vie et ceux qui suivent ces pistes ouvertes. »

Ahmadou Kourouma

Télécommunications

Djezzy renforce sa croissance

Selon un communiqué de l'opérateur, Djezzy a réalisé un chiffre d'affaires de 95,5 milliards de dinars au terme des neuf premiers mois de 2026, en hausse de 8,6 % par rapport à la même période de l'année précédente. Son EBITDA s'est établi à 39,9 milliards de dinars. Cette progression s'inscrit dans une dynamique commerciale soutenue, portée notamment par l'évolution des offres et des services proposés aux clients. À la fin du mois de septembre, Djezzy comptait 18,5 millions d'abonnés, soit une hausse de 3,6 % sur un an. La consommation moyenne de données mobiles a également progressé de 20,3 % par rapport aux neuf premiers mois de 2025. Boumediene Senouci, le directeur général de l'entreprise, a indiqué que Djezzy poursuivait ses investissements dans le renforcement de son réseau et le déploiement de la 5G. L'opérateur entend également étoffer son portefeuille de solutions technologiques pour accompagner l'évolution des usages numériques et répondre aux attentes du marché.

CAF Awards 2026

Benbot et les deux clubs USMA et CRB en lice

L'Algérie sera représentée dans plusieurs catégories des CAF Awards 2026. Le gardien de l'USM Alger, Oussama Benbot, figure parmi les candidats au titre de meilleur gardien africain. Son club et le CR Belouizdad sont, eux aussi, en lice pour le trophée de Club de l'année. Cette sélection met en lumière la saison de Benbot, devenu un élément important de l'USMA. Sa présence parmi les dix gardiens nommés le place aux côtés de portiers réputés du continent, dont Yassine Bounou, Édouard Mendy et Ronwen Williams. Les deux clubs courent dans une catégorie réunissant dix équipes. L'USM Alger est notamment nommée après avoir remporté la Coupe de la Confédération, tandis que le CR Belouizdad complète la représentation nationale dans cette sélection. Le livre sportif parmi les nouveautés de l'Anep

Le livre sportif parmi les nouveautés de l'Anep

Kaylia Nemour entre en librairie avec « L'ombre de l'or »

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (Anep) prend part au Salon international du livre d'Alger (SILA) avec près de 800 titres proposés à prix réduits, trois nouvelles publications et un programme de ventes-dédicaces. Fidèle à ce rendez-vous culturel, l'Anep accueille les visiteurs sur un stand situé au cœur du pavillon Palestine, qui attire aussi bien les lecteurs habitués que de nouveaux visiteurs venus découvrir la richesse de son catalogue. Près de 800 ouvrages sont ainsi proposés avec des remises destinées à rendre le livre accessible au plus grand nombre. Certains titres sont même affichés à 150 ou 200 DA. Cette politique tarifaire explique également le choix de limiter à trois le nombre de nouveautés présentées cette année. Le stand est organisé en plusieurs espaces consacrés aux beaux livres, aux ouvrages historiques et à différents genres littéraires. Un coin réservé aux enfants propose également des contes illustrés et des albums jeunesse. Parmi les nouvelles publications figure « Révoltés pour la dignité : la résistance algérienne de 1830 à 1954 », de Mostéfa Khiati. L'ouvrage revient sur les différentes formes de résistance à la colonisation française et met en lumière des figures longtemps marginalisées dans les archives coloniales. De son côté, Ahmed Bensaada signe « Elnet, le lobby israélien au cœur du pouvoir français », consacré aux réseaux de lobbying pro-israéliens en France et en Europe, à leurs liens avec les responsables politiques et à leur influence sur les relations entre Paris et Alger. Enfin, « L'ombre de l'or », signé par Kaylia Nemour et Frédéric Brindelle, retrace le parcours de la gymnaste algérienne, sacrée championne olympique aux Jeux de Paris 2024. La sportive y revient sur son itinéraire, les sacrifices consentis et les obstacles rencontrés avant d'atteindre le sommet, mais aussi sur les controverses liées à son choix de représenter l'Algérie. **R. C.**

وزارة الاتصال
المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار
anep
برأسمال قدره دج 7.750.000.000,00

المديرية المركزية للتسويق والاتصال
مرجع رقم /م.و.ت.ا/2026

بيان صحفي

تعلن المؤسسة الوطنية للاتصال، النشر والإشهار عن استضافة البطلة الأولمبية والعالمية كيليا نمور، في جلسة خاصة للبيع بالتوقيع تتبعها ندوة صحفية حول اصدارها، وذلك يوم الجمعة 06 نوفمبر 2026، ابتداءً من الساعة العاشرة صباحًا (10:00) إلى غاية الساعة الثانية عشرة والنصف زوالًا (12:30)، على مستوى معرض الجزائر الدولي للكتاب (سيلا)- فضاء أناب بجناح فلسطين.

وتندرج هذه الفعالية في إطار الترويج لإصدار كتاب كيليا نمور «L'Ombre de l'Or» ، الذي تُسلط من خلاله الضوء على مسيرتها الرياضية الحافلة بالإنجازات، مستعرضةً أبرز محطاتها منذ بداياتها الأولى في عالم الجمباز، مرورًا بمختلف التحديات والتجارب التي أسهمت في رسم مسارها الرياضي، وصولًا إلى تحقيق إنجازها الأولمبي والتتويج بالميدالية الذهبية.

ويشكّل هذا اللقاء فرصة للجمهور للتقرب من البطلة، والتعرف على تفاصيل رحلتها الرياضية وما تحمله من محطات ملهمة، إلى جانب إتاحة الفرصة لاقتناء نسخة موقعة من إصدارها والحصول على هدايا أخرى مخصصة للحضور.

Washington menace de sanctions les entraves au processus politique libyen



Massad Boulos, conseiller du président américain pour les affaires arabes et africaines, a averti que les acteurs qui chercheraient à bloquer la transition politique en Libye pourraient faire l'objet de sanctions ciblées. Il a lancé cet avertissement après un échange avec le Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah, consacré à l'unification des institutions et aux prochaines étapes du processus politique. Washington affirme soutenir une démarche conduite par les Libyens, visant à mettre en place une autorité exécutive unifiée et à ouvrir la voie à des élections nationales. Boulos a également salué le renouvellement du mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye et appelé les acteurs politiques à faire avancer les efforts de réunification. Au cours de leur entretien, les deux responsables ont aussi évoqué la situation de la Banque centrale et la nécessité de préserver l'indépendance des institutions économiques. Ils ont enfin discuté de la mise en œuvre de l'accord sur le budget unifié, présenté comme un moyen de consolider la stabilité financière du pays et de protéger le pouvoir d'achat des Libyens.

L'EXPRESS

COUP DE FILET DE L'ANP

Plus de huit quintaux de kif saisis en provenance du Maroc

Les tentatives d'introduction de plus de huit quintaux de kif traité en provenance du Maroc ont été mises en échec lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre de l'année en cours, indique un bilan opérationnel de l'ANP publié mercredi.



« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 28 octobre au 3 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité, reflétant le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos forces armées sur tout le territoire national », précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, « des détachements de l'ANP ont arrêté quatre éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations menées dans différentes régions du pays ». Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 28 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 8 quintaux et 44 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc. 75 526 comprimés psychotropes ont également été saisis lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires. À Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam et Illizi, « des détachements de l'ANP ont arrêté 119 individus et saisi 26 véhicules, 165 groupes électrogènes, 88 marteaux-piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, 11 autres individus ont été appréhendés et un pistolet mitrailleur, 6 fusils de chasse, 16 921 litres de carburant, 11 tonnes de tabac et 3 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis lors d'opérations distinctes », relève le bilan. Par ailleurs, « les garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de 107 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 296 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national », conclut le bilan opérationnel de l'ANP. ■

17,260 kg de cocaïne saisis à El Meniaâ



Une opération conjointe des Douanes, de la Sûreté nationale et des services de sécurité de l'Armée a permis la saisie de 17,260 kilogrammes de cocaïne à El Meniaâ. Un suspect a été interpellé et un véhicule touristique, qui aurait servi au transport de la drogue, a également été saisi. L'intervention a été menée par la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande, relevant de la direction régionale des Douanes de Laghouat, en coordination avec les services de sécurité locaux. Le suspect a été présenté devant les autorités judiciaires compétentes. Selon la Direction générale des Douanes, cette opération illustre la coopération entre les différents corps de sécurité et leur mobilisation contre la criminalité organisée. La lutte contre le trafic de stupéfiants demeure un enjeu majeur pour la protection de la société et de l'économie nationale. ■

Aïn Temouchent : 19 blessés dans un carambolage

Dix-neuf (19) personnes ont été blessées à divers niveaux de gravité dans un carambolage survenu hier à Aïn Temouchent, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit lorsqu'un camion chargé de sable est entré en collision avec quatorze (14) véhicules, dont onze (11) voitures de tourisme et trois (3) camions de petit tonnage, au niveau de la descente d'Oued El-Karmoud, sur la route nationale 35, reliant les communes d'Aïn Tolba et d'Aïn El-Kihal, a précisé la cellule de communication de la direction de la Protection civile de la wilaya d'Aïn Temouchent. Les éléments de la Protection civile des unités secondaires des communes d'Aïn Tolba et de Sidi Benadda, appuyés par l'unité principale d'Aïn Temouchent, sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers le service des urgences médicales de l'hôpital Ahmed-Medeghri d'Aïn Temouchent, a-t-on fait savoir de même source.